

# la tribune

76e ANNÉE — No 276 — 40 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 15 JANVIER 1986 —

(SAMEDI 75¢) 45¢  
Livraison à domicile:  
\$2,50 par semaine

Le phénomène des statues de la Vierge à Sainte-Marthe-sur-le-lac

## Gras animal dans les larmes de Marie



Claudette Vézina-Girouard se recueille devant une des statues qui suintent et qui font couler beaucoup d'encre depuis quelques jours. (Laserphoto PC)

**MONTREAL (d'après PC)** — Une analyse chimique d'un échantillon de suintement provenant de l'une des statues du couple Girouard de Sainte-Marthe-sur-le-lac a révélé la présence de gras animal.

Cette analyse, commandée par la société Radio-Canada, a été complétée hier après-midi par un spécialiste en chimie organique de la firme Technitrol, de Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal.

L'examen d'un échantillon de suintement prélevé d'un petit icône de la Vierge révèle une composition chimique identique à celle d'un mélange de graisses porcines et bovines analysé au même laboratoire.

Selon Radio-Canada, on a aussi constaté que ces graisses fondaient facilement en forme de larme lorsqu'elles sont déposées sur une surface verticale située dans une pièce bien chauffée, comme c'est le cas pour les icônes du couple Girouard.

Radio-Canada rapportait également, hier soir, avoir appris que la Corporation professionnelle des mé-

decins du Québec et son directeur, le Dr Augustin Roy, ont déjà obtenu deux condamnations de pratique illégale de la médecine contre Maurice Girouard.

### Embarras

Pour sa part, visiblement embarrassé par la situation actuelle, l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, reconnaît que l'Eglise catholique n'a pas le pouvoir d'intervenir dans des manifestations comme celle de Sainte-Marthe-sur-le-lac, même si l'évêché continue de mettre en doute l'authenticité de ces événements.

"Mais, si dans 10 jours je reste le seul convaincu qu'il faut mettre fin à tout cela, j'agirai selon ma conscience", a-t-il confié hier, sans d'autres explications.

Mgr Valois admet que la situation est délicate et que l'Eglise doit aussi respecter "certaines manifestations populaires de la foi". Il y aura toujours des gens qui chercheront des signes visibles pour alimenter leur foi.

Tels sont les commentaires for-

mulés par l'évêque après que son adjoint, Mgr Raymond Saint-Gelais, se soit entretenu avec le couple Vézina-Girouard, à l'évêché de Saint-Jérôme, hier.

A ce sujet, il a simplement expliqué qu'il les avait accueillis comme un "bon père de famille", les invitant à s'exprimer librement sur leur cheminement spirituel. Il les a aussi invités à retrouver un climat propice à la réflexion pour en arriver à un meilleur discernement.

D'autre part, La Presse a appris de plusieurs sources que cinq personnes qui ont fait un pèlerinage avec Maurice Girouard et Claudette Vézina, en Yougoslavie, en août dernier, ont remis un rapport confidentiel à l'évêché de Saint-Jérôme dans lequel elles apportent des faits nouveaux qui mettraient en doute la crédibilité du couple qui prétend que des statues et des icônes suintent du sang ou une huile à odeur de rose.

Ces personnes faisaient partie d'un voyage organisé à Merdjugorje, ce village de Yougoslavie où la Vierge apparaîtrait à des adolescents depuis juin 1981. Il semble

que les Vézina-Girouard aient été fortement impressionnés par les manifestations qu'ils ont vues là-bas.

Mme Claudette Vézina a d'ailleurs confié dans une récente entrevue qu'elle avait été le seul membre de son groupe à pénétrer dans la chapelle où ont lieu les apparitions.

Quelques-uns des signataires de ce rapport auraient même été présents lors des premières manifestations du phénomène, à Sainte-Marthe.

L'évêché se refuse à tout commentaire concernant ces révélations.

Le phénomène a tellement pris d'ampleur que certains profitent de l'occasion pour en tirer des profits. Par exemple, deux éditeurs de Montréal, Pierre Seguin et Maurice Favreau, ont publié en fin de semaine dernière une édition spéciale anonyme de 24 pages intitulée: La Vierge qui pleure.

Imprimé à 100.000 exemplaires, ce journal abondamment illustré se vend 1 \$. Et si l'on se fie aux responsables, "ça se vend très bien".

Garderie gérée sans permis

## L'Eglise baptiste poursuivie

**MONTREAL** — L'évacuation de 31 enfants d'une garderie tenue par l'Eglise baptiste de Windsor amènera dans les prochaines heures l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) à déposer des poursuites contre les responsables de l'institution que dirige depuis plus de 10 ans le pasteur Marcel St-Pierre.

L'avocate de l'Office, Me Lucille Desjardins, a confirmé qu'en vertu de l'article 74 du code pénal, la corporation — l'Eglise baptiste de Windsor — et des individus seraient touchés par les procédures.

"Le service de garde était exploité sans permis. Nos inspecteurs ont constaté que les locaux étaient étroits et l'aménagement non conforme aux normes de l'Office," a-t-elle indiqué, hier.

Si elle est reconnue coupable, la corporation, pour une première infraction, est passible d'une amende variant entre 500 \$ et 2.000 \$.

Me Desjardins n'a pas voulu révéler qui des parents ou du voisinage de la garderie a décidé d'inscrire une plainte à l'Office, précisant que cette information est confidentielle. Elle a aussi refusé de se prononcer sur la qualité des services de santé, sécurité et bien-être des enfants dans la garderie. "A ce jour, a-t-elle dit, l'Office n'a pas de preuves que la santé ou le bien-être des enfants étaient menacés."

C'est la seconde fois que l'Office intervient dans ce dossier. L'an dernier, les inspecteurs s'étaient vu refuser l'accès des locaux. Ils répliquaient alors à une plainte voulant que l'Eglise baptiste de Windsor gère une garderie de plus de

dix enfants sans détenir de permis de l'OSGE. Dans les semaines qui ont suivi, les enfants ont été dispersés dans des familles de la communauté baptiste. Ce ne serait que récemment que Marcel St-Pierre aurait décidé de les regrouper à nouveau.

### Toujours introuvable

Le pasteur St-Pierre demeure introuvable tant par les médias que par les avocats et inspecteurs de l'Office. Il tient commerce à Windsor.

Me Desjardins a précisé que techniquement l'Eglise qu'il dirige à Windsor pourrait obtenir un permis d'opération si elle se conformait aux normes demandées, c'est-à-dire pouvoir compter sur un personnel d'éducateurs qualifiés, assurer la santé et la sécurité des enfants et disposer de locaux aménagés en conséquence.

Par ailleurs, Yvon Lepage, du Centre d'information sur les nouvelles religions, a indiqué, hier, que le pasteur St-Pierre est depuis 1976 exclu du Regroupement des églises baptistes.

Le Regroupement aurait alors décidé de renier cette communauté à la suite d'interpellations un peu trop "fondamentalistes" de la Bible.

• La communauté plaide l'ignorance

A 6

## Les employés de banque volent 9 fois plus d'argent que les auteurs de hold-up

**MIAMI, Floride, (AFP)** — Les employés de banque ont détourné 382 millions \$ de fonds aux Etats-Unis, en 1984, soit neuf fois plus que le butin total emporté au cours de la même année par les auteurs de vols à main armée, selon des statistiques fédérales publiées hier à Miami.

Le procureur fédéral adjoint Caridad Matthews, qui a présenté ces chiffres, a estimé que les vols commis par les salariés américains de tous secteurs font perdre aux entreprises plus de 1 milliard \$ par an.

Il s'est en outre déclaré convaincu que 75 pour cent des 119 faillites bancaires enregistrées l'année dernière ont été provoquées par des fraudes et des détournements. "Au premier abord, a-t-il expliqué, ces affaires semblaient résulter d'une mauvaise gestion, mais quand le FBI y a mis le nez, il a réalisé que les problèmes étaient dus à des détournements".

Dans le secteur commercial, les responsables des compagnies d'assurance considèrent les vols par salariés comme bien plus graves et

coûteux que les cambriolages et les vols à l'étalage. Les assurances ont ainsi versé en 1984 plus de 344 millions \$ de compensations à la suite de déclarations de vols formulées par des employés se disant victimes de vols. Les assureurs — qui notent que ce montant a doublé en quatre ans — sont persuadés qu'une bonne partie des demandes de remboursement font état de pertes imaginaires.

Soulignant que les employés indécents sont rarement poursuivis et seulement chassés de leur emploi, les policiers ont incité les employeurs à déposer plainte contre les grands escrocs mais aussi contre les gagne-petit, qui par leur nombre constituent la part la plus importante des vols.

bonne journée!

### Sherbrooke

• Déneigement: déficit de 69,327 \$ en 1985

A 3

TEMPERATURE  
BEAU: - 31 — - 15°C.  
DEMAIN: NUAGEUX C-11

### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS ..... B-7
- BANDES DESSINÉES ... C-8
- DÉCÈS ..... C-9
- DE TOUT DE TOUS ... C-11
- FINANCE ..... B-4
- PETITES ANNONCES ... C-6
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '86 ..... C-1



### Le Canada

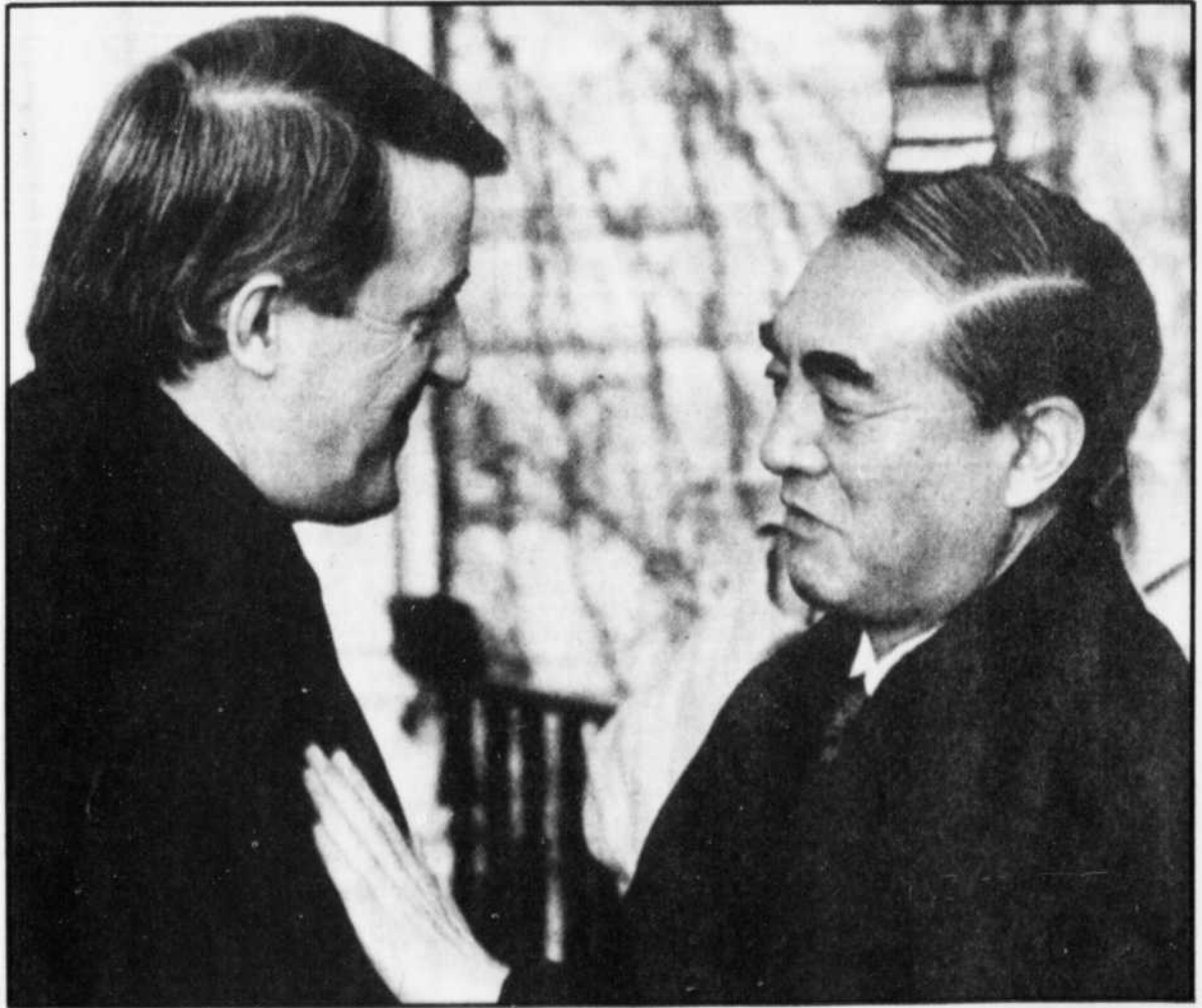
• Le Japon d'accord avec le libre échange

... à condition de ne pas être pénalisé

B 1

Le premier ministre japonais, Yasuhiro Nakasone, serre la main de son homologue canadien, Brian Mulroney, avant de quitter Ottawa et mettre le cap vers Vancouver.

(Laserphoto PC)



## Surplus de 1,2 million \$ au budget Des commissions scolaires inquiètes

par Michel RONDEAU

**SHERBROOKE** — Les 1,2 million \$ de surplus de 1984-1985 que la Commission scolaire régionale de l'Estrie a dû affecter à son budget cette année fait l'objet de débats dans les commissions scolaires de l'Estrie actuellement et en inquiète certaines en ce qui concerne la perspective de l'intégration.

En effet, se disent certains présidents et présidentes de commissions scolaires, puisque la Régionale a dû utiliser cette somme pour balancer ses dépenses et ses revenus, comment sera-t-il possible l'an prochain, pour les commissions scolaires intégrées d'envisager cette dépense quand elles ne disposeront pas du surplus de la Régionale. Par une hausse de la taxe scolaire? Et si, en plus, l'intégration engendre des coûts additionnels, entre autres à cause des problèmes d'intégration des personnels? Certaines commissions scolaires s'inquiètent d'une possible obligation de couper dans les services au secondaire.

La table des présidents et directeurs généraux a formé un comité qui doit étudier les coûts et les revenus de l'intégration, a révélé le président de La Sapinière, M. Marcel Lamoureux, interrogé en l'absence du président John Hayes, de la Régionale. Le comité, à la lumière, entre autres, des nouveaux paramètres touchant le financement des commissions scolaires, préparera un rapport pour les présidents et directeurs généraux de l'Estrie.

Le président de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Denis Demers, rejoint un peu plus tard, a confirmé ce fait et révélé que la CSCS ne croit cependant pas en l'utilité d'un tel comité, qui devra refaire ses calculs à chaque nouveau renseignement touchant les questions de finan-

cement et qui, à toute fin pratique, retarde le travail des présidents et directeurs généraux, déjà en retard de deux mois à cause de la question de la réaffectation des cadres scolaires.

Ces derniers faits ont d'ailleurs amené le conseil de la CSCS à réaffirmer unanimement sa volonté de procéder à l'intégration, a révélé le président Demers.

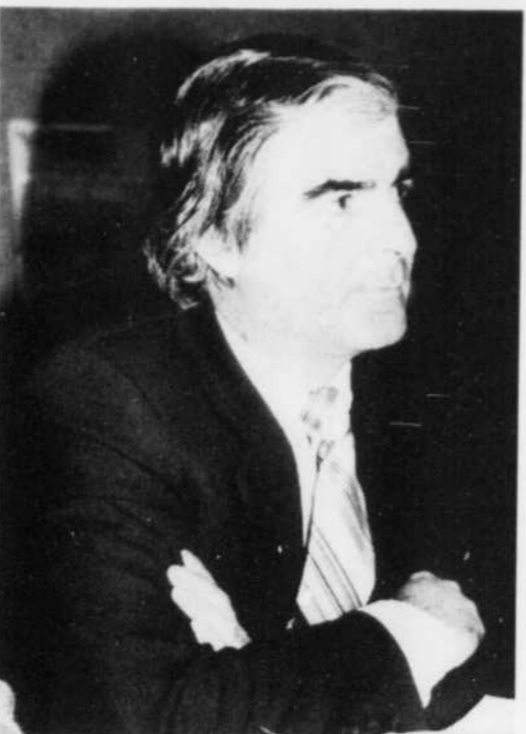
Quant à la question du 1,2 million \$, M. Demers dit que certaines personnes laissent croire qu'il s'agit d'une dépense due à l'intégration alors qu'il s'agit tout simplement d'un exercice budgétaire normal de réaffectation d'un surplus au budget subséquent.

Le commissaire René Coupal, de la CSCS, interrogé enfin à ce sujet, dit qu'il a questionné la Régionale et compris que l'utilisation du 1,2 million \$ ne vise pas à couvrir des frais de l'intégration. Par contre, il admet que, si la Régionale a utilisé cette somme pour compenser des dépenses accrues, les éventuelles commissions scolaires intégrées doivent en tenir compte.

Il y a trois façons d'envisager des dépenses accrues, note le commissaire Coupal: par des revenus accrus — et on sera fixé quand on connaîtra le nouveau mode de financement des commissions scolaires dans les prochains jours —, par une hausse de la taxation ou par une compression des dépenses. La situation se présentera avec ou sans l'intégration, dit-il.

# Campagne de protection des enfants mal aimés

par Stéphane Lavallée  
**SHERBROOKE** — Où sont-ils, les enfants mal aimés? Ils sont partout: dans votre ville, votre quartier, chez vos voisins, votre oncle, votre tante. Peut-être même chez vous.



Jean Gélinas, directeur de la protection de la jeunesse en Estrie

Ils sont 20.000 dont les cas sont signalés, chaque année, au Directeur de la protection de la jeunesse. Et, sans l'ombre d'un petit doute, ils sont nombreux les autres jeunes mal aimés, mais en silence, dépourvus et sans aide.

"Réagissons", demandent conjointement le ministre de la Justice, celui de la Santé et des services sociaux, de même que le Comité de la protection de la jeunesse, en lançant leur campagne d'information pan-québécoise.

Dépliants, émissions télévisées, guide de détection et d'intervention, concours à l'intention des 15-29 ans; on n'a visiblement pas ménagé les moyens de secouer l'opinion publique sur la question des enfants mal aimés. Car on a beau avoir créé le service de protection de la jeunesse, en 1979, reste que les adultes québécois sont toujours appelés à jouer un rôle important pour protéger les jeunes en difficulté, en commençant par ceux de leur entourage.

Les intervenants rappellent que tous les adultes sont concernés, autant ceux qui demeurent à la maison que ceux qui ont la chance d'entretenir des contacts fréquents avec les enfants des autres. Le laisser-aller est le pire ennemi d'un enfant en difficulté.

Abusés physiquement ou sexuellement, négligés, mal nourris, mal habillés, abandonnés, mal aimés; ces enfants se retrouvent aussi en Estrie. La région a sa part de jeunes en difficulté, exprime Jean Gélinas, le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) en Estrie.

On signale annuellement entre 1.000 et 1.300 cas au DPJ, dont 80 p. cent relèvent de négligence grave ou d'abandon alors que 15 p. cent des signalements concernent des enfants victimes d'abus sexuels et physiques. En fait, après vérification, seulement 8 cas signalés sur 100 sont retenus par le directeur de la protection de la jeunesse en Estrie parce qu'ils ne justifient pas une intervention.

Mais, pour la majorité, l'alerte est réelle.

"Non seulement les parents ont-ils l'obligation de pourvoir aux besoins physiques et affectifs de leurs enfants, mais nous sommes tous responsables en tant que citoyens, du bien-être et de la santé physique et mentale des enfants qui seront les adultes de demain", signale Jean Gélinas.

Signaler un cas au DPJ, c'est un pas dans la bonne direction mais, selon le directeur de protection de la jeunesse en Estrie, il devrait s'agir en quelque sorte d'un dernier recours, d'une mesure d'urgence. "On peut aller plus loin, dit-il, et offrir sa participation à un organisme du milieu voué à aider les enfants et les familles en situation difficile."

Déjà, dans la région, quelques organismes, tels Parents-Secours, Entr'Aide Jeunesse, Le Seuil, Les Grands Frères, posent des gestes concrets. Toutefois, Jean Gélinas attend davantage.

"Il existe un besoin très grand pour des organismes du milieu qui pourraient rejoindre et soutenir les parents qui sont en difficulté", soutient le DPJ en Estrie.

La campagne des "enfants mal aimés" n'est pas une participation à un organisme du milieu voué à aider les enfants et les familles en situation difficile. C'est une campagne de responsabilisation.

Au cours des prochaines semaines, les chèques d'allocation familiale seront accompagnés de quatre dépliants sur les enfants mal aimés, tandis que les 15-29 ans seront invités à faire valoir leur "jeune idée pour aider" par le biais d'un concours de productions dans les domaines de la radio, de la presse écrite, de la photographie ou de la conception d'affiches. En plus, Radio-Québec diffuse successivement chaque lundi soir, dès 20 heures, et depuis cette semaine, les 12 émissions de 30 minutes portant sur la protection de la jeunesse, fruit d'une "enquête" sur les enfants mal aimés.

## Hell's Angels: la Couronne manque encore de témoins

par Jacques LEMOINE

**SHERBROOKE** — Le juge Laurent Dubé n'avait encore eu le temps de mettre ses lunettes de lecture à la reprise de l'audience de l'après-midi que le procureur René Domingue lui a demandé un ajournement parce qu'il n'avait plus de témoins à l'enquête des 13 motards qui sont inculpés du meurtre de cinq membres des Hell's Angels.

Le procureur a expliqué ce contretemps par l'impossibilité de pouvoir faire entendre avant aujourd'hui les témoins Normand Hamel et Richard Mayrand.

L'enquête de Yvon Bilodeau, Lionel Deschamps, Marcel Desloges, Jacques Filteau, Michel Genest, Réjean Lessard, Gilles Mathieu, Luc Michaud, Jacques Pelletier, Robert Richard, Guy et Yvon Rodrigue ainsi que de David Rouleau, reprendra à 09 h. 30.

Le tribunal n'a cependant pas chômé pour autant à la 38e journée d'audience hier.

La couronne a appelé à la barre deux témoins civils: M. Guy Auclair, un tuyauteur, âgé de 30 ans, de Lennoxville, et M. Jean-Paul

Ramsay, 34 ans, de Victoriaville. On ne peut divulguer le contenu de leur déposition à cause d'une ordonnance de non publication émise par la cour à la demande de la défense.

Les 13 prévenus, qui demeurent à Lennoxville et Sorel, sont défendus par Mes Léo-René Maranda, Jacques Bouchard et Michel Dussault.

Deux policiers ont aussi été entendus. Il s'agit de MM. Jacques Brunet et Claude Fortier de la SQ. C'est après le témoignage de ce dernier que Me Domingue a réclamé un ajournement pour la raison que l'on connaît.

Les 13 sont soupçonnés d'avoir éliminé Guy "brutus" Geoffrion, Laurent "l'anglais" Viau, Guy-Louis "chop" Adam, Michel "wellie" Mayrand, et Jean-Pierre "matt" Mathieu le 24 mars à Lennoxville.

On se rappellera que le corps de ces derniers avait été repêché à l'été dans un cimetière marin du St-Laurent à la hauteur de la traverse Berthier-Sorel.

Cette affaire a défrayé la manchette au pays et continue toujours de susciter de l'intérêt.

## A l'hôpital St-Vincent-de-Paul Le département de psychiatrie ouvert le 19 janvier comme prévu

**SHERBROOKE (LO)** — Bien que la question de la réintégration des infirmières auxiliaires à l'unité de soins psychiatriques ne soit pas encore réglée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, le directeur général Roland Gauthier entend procéder à l'ouverture de ce département à la date prévue du 19 janvier.

"Ce n'est pas de l'entêtement de notre part. C'est le besoin pressant de services psychiatriques de courte durée dans la région, qui nous pousse à aller de l'avant," a expliqué hier M. Gauthier.

"Nous attendons encore la réponse du syndicat au compromis que nous avons proposé avant les Fêtes et, puisque les infirmières auxiliaires doivent se rencontrer demain (mercredi), nous croyons que jeudi, nous serons fixés", de soutenir le directeur général.

M. Gauthier devait expliquer qu'à l'origine, il n'avait pas du tout

l'intention d'intégrer d'infirmières auxiliaires à l'unité de psychiatrie compte tenu que le nouveau concept qui y sera appliqué "présuppose une certaine formation de base que les auxiliaires n'ont pas," dit-il.

Le compromis soumis au syndicat se résume ainsi, selon les informations transmises par le directeur général: que les infirmières auxiliaires soient assignées à l'équipe volante et conservent leur poste jusqu'à ce que des départs naturels se produisent à l'intérieur de l'hôpital; qu'à l'unité de psychiatrie,

trois des sept auxiliaires qui s'y trouvaient avant la fermeture soient réintégréés mais pour y accomplir des activités moins cliniques.

"Le mérite de ce compromis est de maintenir les auxiliaires en place c'est-à-dire de leur assurer du travail à l'intérieur de l'hôpital tout en les préservant des problèmes de déplacement dans d'autres fonctions que la leur. Les auxiliaires obtiennent ainsi la garantie qu'elles continueront à agir comme professionnelles dans leur secteur spécifique d'activités," souligne M. Gauthier.

Quant au nouveau concept appli-

qué à l'unité de psychiatrie, il implique que plusieurs professionnels de la santé (médecins omnipraticiens, infirmières, etc.) mènent des interventions thérapeutiques définies par l'ensemble de l'équipe.

Ouvert sur la communauté et l'utilisation des organismes du milieu, avec prédominance vers les services dispensés sur une base externe, ce nouveau modèle ramène le rôle du psychiatre à un rôle de superviseur des interventions menées par les membres de l'équipe thérapeutique et à celui de médecin traitant appelé à n'intervenir qu'au moment où un problème spécial se pose, devait expliquer M. Gauthier.

## Les infirmières auxiliaires rejettent le compromis

**SHERBROOKE (LO)** — Selon Lise Roy, secrétaire du Syndicat des salariés du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul, il serait fort étonnant que les infirmières auxiliaires acceptent, lors de leur réunion aujourd'hui (mercredi), le compromis soumis par la direction relativement à leur réintégration au sein de l'unité de psychiatrie.

"Ce serait donner le feu vert aux dirigeants pour qu'ils coupent quatre postes d'infirmières auxiliaires à l'intérieur de l'hôpital. Ce serait aussi accepter la déqualification de notre profession. Et en plus, ce serait ouvrir la porte à la disparition, à plus ou moins brève échéance, des infirmières auxiliaires des autres champs d'activités comme la chirurgie par exemple," de déclarer Mme Roy.

La porte-parole syndicale rappel-

le que le compromis a déjà été refusé: "En réalité, St-Vincent-de-Paul est tenu, en vertu de l'autorisation livrée par le ministère de la Santé et des services sociaux à ce sujet, de maintenir quatre postes d'infirmières auxiliaires en psychiatrie. Il nous en propose seulement trois."

Mme Roy ne prise guère que "les dirigeants ne considèrent pas les infirmières auxiliaires comme étant assez évoluées pour comprendre le nouveau concept de l'unité de psychiatrie et pour recevoir la formation requise."

"Les infirmières licenciées ne sont pas plus habilitées que nous puisqu'elles devront être formées à leurs nouvelles tâches tout comme les médecins d'ailleurs. Nous aussi, nous voulons tout au moins qu'on nous donne la chance de faire nos preuves," a-t-elle lancée.

## Une semaine du macaron pour la survie du textile

**SHERBROOKE** — Le Comité de survie du textile et du vêtement tiendra une semaine du port du macaron, du 19 au 25 janvier, dans le but de sensibiliser la population à la lutte qu'il mène depuis presque cinq mois. Les fonds recueillis serviront "à poursuivre la lutte".

Les macarons sont en vente depuis le 13 janvier à Sherbrooke et dans les municipalités environnantes. Les membres du comité, présidé par M. Roland Bennett, soulignent que le dossier est rendu à un point tournant alors que la Commission canadienne du textile et du vêtement a rendu public son rapport sur ce secteur de l'activité économique.

Le comité rappelle "qu'à la suite du dépôt du rapport de la Commission, le ministre de l'Expansion in-

dustrielle régionale, Sinclair Stevens, a émis des recommandations favorables pour les travailleurs des secteurs touchés par les importations, la prochaine étape, et non la moindre, étant l'adoption de ces recommandations en chambre".

Pour le comité, il est évidemment plus logique de faire des représentations avant que les décisions finales ne soient prises. Pour ces porte-parole, il est donc important dans cette perspective de sensibiliser le plus de gens possible aux problèmes que vit cette industrie. "Nous sommes confiants, avec l'aide nécessaire, d'obtenir gain de cause", indique-t-on dans un communiqué.

Le Comité explique également que "la vente de produits importés, ne profite pas nécessairement aux consommateurs même s'ils sont fabriqués à moindre coût. Le marchand fera deux à trois fois plus de profits avec le vêtement importé

## Pour avoir mis le feu à une maison

**SHERBROOKE** — Doris Lussier, âgé de 22 ans, a été référé devant un jury pour répondre d'avoir mis le feu à une maison dont le propriétaire, qui n'était pas couvert par une assurance, a encouru des pertes de 65.000 \$.

Il avait été admis à son enquête

préliminaire hier devant le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Lussier, qui est défendu par Me Jean Leblanc, conserve sa liberté en attendant de connaître la date de son procès le 3 mars.

Cet incendie avait lourdement endommagé la maison de M. Réjean Garneau le 12 novembre sur la rue Borlasse, à Sherbrooke.

**carnet**  
**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Pour savoir s'il y a du vent en Floride, il suffit d'appeler Jean-Marie Bergeron... s'il répond, c'est qu'il est à Sherbrooke et qu'il y a un grand vent en Floride... quant aux explications qu'il pourrait donner au sujet des craintes de sa femme pour justifier sa présence à Sherbrooke, ses amis n'y croient pas du tout...

Luc Pellerin a inventé une technique révolutionnaire de descente en ski alpin, technique qui se nomme "le pouce qui craque". Il suffit de bien faire affiler les bords métalliques des skis, puis de se lancer sur la pente à tombeau ouvert. Quand on retourne en haut de la pente, on est certain d'avoir le pouce dans le plâtre.

Ayant toujours vécu dans le quartier Est, le haut fonctionnaire municipal Richard Fabi s'apprête à déménager, en mars, dans un secteur huppé du quartier Nord, où il vient d'acheter une maison neuve. Des méchantes langues chuchotent qu'il veut ainsi se rapprocher de son conseiller municipal préféré, André Côté...

Lyne Desmarais est découragée. Elle a vainement fait le tour de tous les taxidermistes de la région afin de faire empailler une prise d'un volume et d'une beauté rare qu'elle a faite lors d'une récente excursion de pêche sur la glace. Marcel Poulin et Sylvie Paquette ont été témoins de l'exploit.

Ce vendredi, sur l'heure du midi, les chefs Gilles et Gaston Montigny prépareront le repas hebdomadaire à la Loge 67 des Elans. On y servira le bœuf braisé et la pouding chômeur de "mama" Montigny.

Il n'est pas seulement utile de savoir le lieu, l'heure et le sujet d'une conférence lorsqu'on désire y participer, encore faut-il savoir quelle est la date du rendez-vous. Ajoutons donc ce détail à propos de la prochaine activité proposée dans le cadre des "Mardis de l'Afrique" organisés par le comité Afrique-Estrie du Carrefour de solidarité internationale. La soirée au cours de la-

quelle on se demandera "Pourquoi l'apartheid doit-il disparaître?", aura lieu le mardi 21 janvier, à 19h30, au Centre Léon Marcotte, 222 rue Frontenac à Sherbrooke.

Johanne Riendeau n'était peut-être pas encore tout à fait réveillée lorsqu'elle a versé du café dans les céréales de son fils Daniel au petit déjeuner.

La policière Johanne Sauvé a nié la rumeur voulant qu'elle ait traîné une pompe à essence derrière son autopatrouille après avoir oublié d'enlever la buse de son réservoir avant de partir.

**J.A. Robert**  
**Fourrure**

la vente de  
**20 à 30%**  
sur toutes les  
**FOURRURES**  
562-4006  
1084, King ouest  
Sherbrooke

d'une ligne à la page  
PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**1er MARATHON — CARTE ROUGE**  
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 14 janvier 1986:  
B-12, N-44, O-75, B-11, B-3, i-21, O-63, G-57, B-4  
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 15 janvier 1986:  
G-46, N-32, G-59, I-25, B-5, N-31, O-70, G-52, i-20

Les gagnants doivent appeler à 583-1218

**la tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)  
YVON DUBÉ  
Président et Éditeur  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité  
GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage  
Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

## A Sherbrooke en 1985

# Déneigement: déficit de 69,327 \$

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — Avec des dépenses de 1,684,427 \$, pour un budget de 1,615,100 \$, l'année 1985 se solde donc par un déficit de 69,327 \$ au chapitre des activités de déneigement, à Sherbrooke.

En livrant ces chiffres fraîchement obtenus, hier, le directeur général adjoint à la Ville de Sherbrooke, Richard Fabi, a noté que le manque à gagner est somme toute

minime, compte tenu de la fréquence des chutes de neige, avant la fin de l'année 1985.

En novembre et en décembre, les doigts de la main ne suffisaient pas à compter le nombre de sorties des pièces d'équipement et des préposés, aux Travaux publics, dans l'espoir d'assécher la chaussée. "Quand il tombe, en une seule fois, deux pieds de neige, cela ne pose pas de problème. Mais quand, pour obtenir le même 24 pouces de neige, il faut compter six chutes de

neige de quatre pouces chacune, alors c'est autre chose. Les coûts sont multipliés d'autant", a émis Richard Fabi, faisant observer que pendant qu'il en a coûté 1,008,453 \$ pour la première partie de l'hiver 1985 (janvier à avril), la deuxième partie de la saison des neiges (novembre et décembre surtout) a nécessité des dépenses publiques de 675,974 \$.

Et il faut aussi mettre sur le compte de la topographie difficile du territoire de Sherbrooke les coûts élevés de déneigement. C'est qu'en raison des nombreuses pentes, il est obligatoire d'y verser

des quantités littéralement astronomiques d'abrasifs. En 1985, ce sont 17,967 tonnes de sel qui ont ainsi été répandues par les rues de la Ville. De la facture totale de déneigement l'année dernière, soit un peu plus de 1,6 million \$, l'achat et l'épandage de sel représentent à eux seuls une dépense de 919,196 \$, soit 494,743 \$ pour la première partie de l'hiver 1985 et 424,453 \$ pour la deuxième partie.

Pour sa part, Richard Fabi constate avec joie que malgré les difficultés de prévoir les sommes exactes pour une telle opération, à un an d'avance, le bilan du déneige-

ment en 1985 ne représente qu'un trou de quelque 69,000 \$.

"A cause des variations de température, de l'impossibilité de prévoir aussi longtemps d'avance quelles seront les conditions de l'hiver, faire un budget pour le déneigement c'est un véritable casse-tête. C'est vraiment le cas de dire que les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. Par exemple, entre 1981-82 et l'année suivante, la différence s'est établie à 1 million \$", a-t-il dit, tout en glissant qu'en 1985, on a enregistré à Sherbrooke 299,2 centimètres de neige, alors que la moyenne est de 307 centimètres.

Aussi, pour la présente année qui vient de débiter, c'est un budget de 1,724,400 \$ qui a été retenu pour le déneigement d'ici le 31 décembre, en hausse de 109,300 \$ sur 1985. Tout en se croisant les doigts, et espérant de boucler la boucle sans mauvaise surprise d'ici là, Richard Fabi mentionne que seulement pour les quatre premiers jours de janvier, il en a déjà coûté 102,000 \$, selon les chiffres dont il dispose actuellement, pour dégager rues et trottoirs et faciliter la circulation des véhicules et des piétons, à Sherbrooke.

## Les préposés de la Ville débordés

# Retard de six mois au service d'évaluation

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — Les préposés au service d'évaluation à la Ville de Sherbrooke n'ont pas à se plaindre d'un manque de travail par les temps qui courent.

C'est qu'en raison d'un nombre incroyablement élevé de transactions immobilières de toutes natures en 1985, avec quelque 2,500 dossiers de cette sorte, le personnel est littéralement débordé.

A tel point qu'à cause de cette affluence, et également d'autres difficultés relevant par exemple d'absence pour maladie et de changements à l'informatique, on enregistre un retard d'environ six mois. Habituellement, celui qui a transigé pour l'achat d'un immeuble à Sherbrooke doit patienter environ deux mois avant que son dossier ne soit traité par le service d'évaluation et expédié par la suite aux services financiers, d'où les responsables se chargent de faire parvenir la fameuse taxe de "bienvenue" au nouveau propriétaire. "En juillet, nous étions à jour mais depuis, à cause du nombre très élevé de transactions, nous avons accumulé du retard. Mais comme nous prenons les bouchées doubles, nous devrions rattrapé ce retard d'ici un mois à un mois et demi", a expliqué hier le directeur du service d'évaluation, Claude Dupont.

Celui-ci fait remarquer que ce n'est pas seulement lors des mutations que le service qu'il dirige intervient. On s'occupe également de tous les cas de cadastrage, de subdivision de terrain et de nouvelles constructions devant être portées au rôle d'évaluation. Au total, c'est environ 5,500 dossiers que le personnel aura dû traiter pour 1985, une année record. "Au niveau des transactions immobilières, l'année 1985 a été active comme jamais. A ma connaissance, cette année a été plus forte que même lors des grosses périodes de construction du milieu des années '70", rajoute Claude Dupont.

Chaque transaction est suivie d'une visite de la propriété s'y référant, pour s'assurer que des améliorations n'ont pas été apportées à l'insu des services municipaux concernés. On vérifie quels changements, par rapport à la feuille d'information qu'on possède au service d'évaluation sur la propriété en titre, ont pu être apportés. Le fait est bien connu que bien des gens négligent de demander leur permis de construction (qui sert aussi de contrôle fiscal) lorsqu'ils entreprennent, par exemple, la finition de leur sous-sol, augmentant ainsi la valeur de leur propriété. "A ce moment-là, quand des changements ont ainsi été apportés, nous refaisons l'évaluation de la propriété et les gens reçoivent un compte de taxe en conséquence", explique Claude Dupont.

Le directeur du service d'évaluation note en outre, au sujet de 1985, l'ampleur du "déséquilibre" entre le montant de l'évaluation des propriétés et la transaction. Il n'est pas rare de voir des propriétés, notamment des immeubles locatifs, se vendre plusieurs dizaines de points de pourcentage plus élevés que le coût de l'évaluation. "Nous n'en revenons pas nous-même de voir cette différence", signale Claude Dupont, tout en émettant qu'il s'agit-là du jeu de l'offre et de la demande et que cela témoigne de la vigueur du marché immobilier à Sherbrooke.

Pour ce qui est du retard dans l'expédition de la taxe de mutation, les nouveaux propriétaires peuvent toujours se consoler en prenant un peu de répit. "Mais les gens devraient quand même prévoir qu'ils recevront tôt ou tard ce compte de taxe et devraient le mettre de côté pour éviter de l'utiliser à d'autres fins", a conclu Claude Dupont.

Au sujet toujours de cette taxe, elle a été fixée à 3 10e de 1 pour cent du prix de vente pour les premiers 50,000 \$, soit 150 \$, et 6 10e de 1 pour cent pour le reste du montant du prix de vente. Pour la Ville de Sherbrooke, il s'agit-là d'une source de revenu qui représente environ 400,000 \$ par année.

## Nouveau record de bas maximum enregistré

# Des signes ne trompent pas...

■ SHERBROOKE (psj) — Quand la roulette des compteurs électriques semble disparaître tellement elle fait de révolutions, quand la fumée monte droit dans les airs ou prend la forme d'un nuage blanc très dense, quand la serrure de la portière du véhicule fige, quand le moteur tourne carré ou pas du tout et que le bout des doigts pique dès qu'il touche du métal... c'est qu'il fait froid!

D'autres signes ne trompent pas, notamment le nombre d'appels auprès des garagistes offrant le service de remorquage.

"Depuis le matin, de dire l'un d'eux, il y a eu au moins 150 appels que l'on peut mettre sur le compte du froid" ce qui a donné lieu à une opération de survoltage ou de remorquage.

La plupart des garagistes re-joints s'entendent pour dire que c'était, avec la fameuse journée du 19 décembre 1985, l'une des plus froides et forcément des plus occupées du présent hiver.

"Je ne pourrais pas vous préciser le nombre d'appels, mais à certains moments, ça rentrait l'un par derrière l'autre" de commenter un autre garagiste.

Un son de cloche différent mais qui a sa signification: "On dirait que par moments, la journée a été moins pire que celle du 19 décembre; on aurait dit que les gens étaient plus préparés et avaient probablement branché le chauffe-moteur."

### Un record de bas maximum

Pour les sceptiques, pour ceux qui douteraient qu'il a fait froid, parce qu'ils sont incrédules de nature ou qu'ils ne mettent presque jamais le nez dehors alors il restait, comme vérification, le regard à donner au thermomètre ou l'appel à faire auprès du bureau d'Environnement Canada (Estrie-Beauce).

"Le minimum enregistré au cours de la nuit de lundi à mardi était de moins 29 degrés Celsius alors que le maximum atteint durant la journée était de moins 23 degrés Celsius" de préciser M. Marcel Saumure du bureau de météo.

On peut dès lors confirmer que le maximum de moins 23 constitue un nouveau record de jour puisque la marque pour un 14 janvier était de moins 15,6 degrés Celsius et datait de 1970.

En ce qui concerne le minimum de jour, le record de moins 31,1 de-



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le mot de passe hier pour les promeneurs était "brrrrr". Aujourd'hui, ce sera encore pire. Mais demain, ça se replace avec un maximum de

moins 10: c'est peut-être pas le Pérou mais certainement pas le pôle Nord.

grés Celsius du 14 janvier 1965 tient toujours.

Mais ce fut pire la nuit dernière car on s'attendait à un minimum de moins 30 à moins 32 degrés Celsius.

Puis la température entreprendra en cours de journée une pénible remontée jusque vers des sommets de moins 16 à moins 18 degrés Celsius, c'est-à-dire une température non recommandée pour allumer l'hibachi sur la table du jardin.

"Même que les vents légers et parfois modérés accentueront ce froid déjà prononcé."

Il convient cependant de dire que le minimum absolu pour un mois de janvier est de moins 38,4 degrés Celsius (9 janvier 1973) et que la température vécue cette semaine ne permettra vraisemblablement

pas d'enregistrer une nouvelle marque.

Pour jeudi, on annonce un adoucissement des températures avec l'arrivée de nuages et un maximum qui pourrait se tenir dans les moins 10,0 degrés Celsius.

### Pas de cas d'engélure

S'il a fait froid et fera encore froid aujourd'hui, des vérifications faites auprès des hôpitaux de Sherbrooke et de la région immédiate permettent d'affirmer que l'on n'avait traité aucun cas d'engélure au cours de la journée d'hier, du moins jusqu'en fin d'après-midi.

Le risque sera peut-être plus grand aujourd'hui mais les gens se-

ront encore mieux préparés.

Le froid n'a pas agi sur ce qu'il est convenu d'appeler la brochette quotidienne d'accrochages sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Il y en a eu, encore une fois, une bonne douzaine entre 07h30 et 16h30 hier. Deux ont causé des blessures légères à autant de personnes.

Un premier accident est survenu vers neuf heures, à l'angle des rues Galt est et de la rue Bowen, lors d'une manœuvre de virage à gauche.

Mme Marie-Rose Poulin, de Thetford-Mines, a été blessée légèrement dans la collision. Son mari l'a conduite dans sa propre voiture à l'Hôtel-Dieu située tout près.

## Projet d'édifice à bureaux sur le plateau Marquette

# Début de la construction au printemps: rien n'est certain

■ SHERBROOKE (FG) — Même si le projet chemine bien, il serait prématuré à ce moment-ci d'affirmer que la construction d'un édifice à bureaux au coût de quelque 4 millions \$ sera lancée ce printemps, à l'angle des rues King et Belvédère, sur le plateau Marquette.

C'est ce qu'a soutenu hier, au cours d'une entrevue réalisée depuis son bureau de Montréal, M. Florent Fortier, mandaté par le Trust Général du Canada en vue d'exercer l'option d'achat de ce ter-

rain de quelque 15,000 pieds carrés, appartenant à la Ville de Sherbrooke.

On sait que la municipalité, à l'automne, a consenti une promesse de vente du terrain au Trust Génér-

ral du Canada, en autant que cet organisme y aménage un édifice à bureaux respectant certaines normes, dont l'intégration sur le plateau Marquette avec le palais de justice, présentement en construction. Le bâtiment devra contenir de quatre à six étages, pour une superficie variant de 75,000 à 90,000 pieds carrés. Quand au prix de vente du terrain, il sera basé sur l'espace locatif construit, à raison de 4 \$ le pied carré, pour un montant minimum de 350,000 \$ et l'on anticipe que la construction représenterait un investissement d'environ 4 millions \$.

Hier, bien qu'avare de commentaires, M. Fortier a consenti par reconnaître que le dossier regarde bien. On s'apprête à terminer plans et esquisses, à les soumettre aux Services techniques de la Ville de Sherbrooke et à lancer la phase de commercialisation. Mais au-delà de

cela, M. Fortier refuse de s'engager. Il soutient qu'il faudra attendre les résultats de la phase de pré-vente avant de déterminer si la construction sera bel et bien lancée au printemps, préférablement en avril, comme on l'espère. "Pour l'instant, tout ce que je peux vous dire c'est qu'il s'agit d'un travail en sourdine et nous préférons éviter toute publicité", a-t-il insisté.

Il a d'autre part été permis d'apprendre que le Sherbrooke Trust, une filiale du Trust Général du Canada, profiterait de cette éventuelle construction pour y aménager son siège social.

A tout événement, les promoteurs ont jusqu'à la fin du mois de mars, avec possibilité de renouvellement pour deux mois supplémentaires, pour décider s'ils vont exercer l'option d'achat du terrain et y lancer la construction en question.

## Voie de contournement à Lennoxville

# La demande analysée par le ministère des Transports

■ SHERBROOKE (FG) — La demande des autorités de Lennoxville concernant la construction d'une voie de contournement est jugée nouvelle et sera analysée, bien qu'elle ressemble à un projet soumis dans les années passées et rejeté depuis.

"Pour nous, il s'agit d'une demande nouvelle et nous sommes prêts à la regarder", a exprimé hier le directeur du bureau régional du ministère québécois des Transports, Paul Brodeur.

Pourtant, le projet des autorités municipales de Lennoxville, visant à dégager la rue Belvédère, ressemble à celui des dernières années, pour la fameuse voie de contournement sud. L'idée, rejetée depuis à cause des coûts prohibitifs qu'elle aurait entraînés, consistait à prolonger l'autoroute 410, qui s'arrête

présentement dans un champ adjacent à l'Université de Sherbrooke, jusqu'à Ascot-Corner. Tout ce qu'on en a retenu est le prolongement de l'autoroute 410 jusqu'au chemin Bel Horizon, puis des aménagements vers la route 147. Ce dossier est toujours bien actif et une étude d'impact est même en cours pour déterminer lequel des cinq ou six corridors présentement sous analyse sera privilégié. On prévoit débiter la construction en 1989.

Mais M. Paul Brodeur est conscient que ce chantier routier ne solutionnera pas le problème soulevé par la municipalité de Lennoxville, soit de décongestionner la rue Belvédère et d'en éliminer la circulation lourde. Au contraire même et c'est pourquoi des discussions devront avoir lieu entre les intervenants pour tenter de dégager un consensus.

Bientôt dans  
 la tribune

50 BONS  
 D'EPICERIE  
 DE \$100  
 A GAGNER

+  
 UNE AUTOMOBILE  
 HONDA CIVIC

Rabais de 20% à 50%

COLLECTION  
 SERGE YVES BEAULIEU  
 PREMIER FOURRURE

422, rue King est, Sherbrooke (819) 564-1337

# STEINBERG



t'es à *manger!*

**BISCUITS STEINBERG AU CHOIX SAUF: GOURMET AUX BRISURES DE CHOCOLAT 400 à 450 g**

**99¢**

**OEUFS CALIBRE GROS CANADA "A" LA DOUZAINÉ**

**99¢**

**CAFÉ INSTANTANÉ STEINBERG 227 g**

**449**

**BEURRE D'ARACHIDE SKIPPY CRÉMEUX ou CROQUANT 500 g**

**99¢**

**124** AVEC COUPON SANS COUPON

**COUPON ÉCONOMISEZ 25¢ SKIPPY**

Valeur au comptoir: 1/20¢  
Un coupon par article.  
En vigueur jusqu'au 18 janvier 1986.  
A.C. NIELSON LTÉE 0034442 r

**TOMATES MINIATURES PRODUIT DU MEXIQUE CANADA N° 1 CONT. D'UNE CHOPINE**

**99¢**

**BROCOLI PRODUIT DES É.-U. GROSSEUR 14**

**1 09**

**RÔTI DE PALETTE EUROPÉEN COUPE ORDINAIRE BOEUF ESTAMPILLE CATEGORIE CANADA "A"**

**1 368** /lb /kg

**MOUCHOIRS DE PAPIER ÉLÉGANTE AU CHOIX 200**

**77¢**

**HARICOTS ASSAISONNÉS LE SIEUR VERTS ou JAUNES 398 ml ou MAÏS À GRAINS ENTIERS NIBLETS GÉANT VERT 341 ml**

**69¢**

**CÔTELETTES DE PORC FRAIS COUPE ORDINAIRE EMBALLAGE TRIO**

**1 99** /lb /kg 439

VOYEZ NOS NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS LE CAHIER PUBLICITAIRE DE CETTE SEMAINE.

## STEINBERG VOTRE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

Prix en vigueur du lundi 13 janvier au samedi 18 janvier 1986 inclusivement.

# Conflit de la prison Winter entre gardiens et direction: silence total

SHERBROOKE — Le silence le plus opaque est maintenant tombé sur l'affrontement qui met aux prises, depuis quelques jours, les membres du syndicat des gardiens de la prison Winter et la direction de cet établissement provincial de détention.

Une rencontre a bel et bien eu lieu hier entre les représentants des deux parties mais autant le di-

rigent syndical Claude Babeuf que le directeur de la prison Jean-Roch Pilote se refusent à en livrer les conclusions ou à émettre quelque commentaire que ce soit.

L'affrontement a débuté en fin de semaine par un incident qui a dégénéré en grève de la faim de la part des surveillants.

Jugeant inadéquat - "un passage" disent-ils - le local où ils prennent leurs repas, les surveillants

ont tenté d'aller manger dans leur bureau.

Ayant reçu l'ordre de réintégrer le lieu prévu pour les repas, ils ont opté pour le jeûne en guise de protestation.

Certes, la direction aurait proposé aux gardiens un autre local mais en autant qu'ils le prennent tel quel c'est-à-dire sans les aménagements qui le rendraient fon-

ctionnel et décent pour une période de repas et de détente.

L'affrontement déborde en fait le seul problème du local pour les repas et il semblerait que les surveillants ont plusieurs autres motifs d'insatisfaction relativement à leurs conditions de travail.

C'est l'ensemble de ces problèmes qui auraient été abordés hier, lors de la rencontre entre la direction et le syndicat.

## Autopsie aujourd'hui sur la jeune femme

WINDSOR — Une autopsie doit être pratiquée, aujourd'hui à Montréal, à l'Institut de médecine légale du Québec, sur le cadavre d'une jeune femme trouvée sans vie par un de ses frères dans la résidence de ses parents, dimanche, près de Windsor.

La jeune femme, dont les parents étaient en voyage, était âgée de 25 ans.

Son cadavre qui, selon toute apparence, ne portait aucune marque de coup ou de blessure a tout d'abord été transporté à la morgue du centre hospitalier St-Louis et, de là, au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où

une autopsie a été pratiquée, autopsie dont les résultats ont soulevé suffisamment de points d'interrogation pour qu'une autopsie plus approfondie soit jugée justifiée.

Les résultats de l'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui devraient être connus vers la fin de l'après-midi ou, au plus tard, demain matin.

### Problème de zonage

# Le CLSC de Lac-Mégantic: la construction se fait sans permis

par Gilles DALLAIRE

LAC-MÉGANTIC — L'ouverture du centre local de services communautaires Maria-Thibault mis en chantier, peu avant la fin de l'année dernière, à Lac-Mégantic pourrait subir un retard considérable si les contribuables s'opposent au changement de la vocation d'une partie du terrain occupé par l'immeuble qui abritera cet établissement.

La construction de l'édifice qui prend forme au coin de la rue Laval, une artère à vocation commerciale, et de la rue Huard, une artère à vocation résidentielle qui n'est pas encore ouverte, a débuté presque un mois avant que les résidents du secteur ne soient invités à assister à une assemblée d'information où le maire Jean-Guy Cloutier a fait valoir les avantages de la proximité d'un centre local de services communautaires.

Le conseiller Fernand Grenier qui n'a jamais caché son opposition au choix de ce site a mis l'assemblée à profit pour répéter qu'un établissement aussi achalandé qu'un centre local de services communautaires ne doit pas être érigé à la lisière d'un quartier résidentiel.

Ce n'est pas la première fois que des administrateurs municipaux défendent des points de vue tout à fait opposés à Lac-Mégantic mais les échanges verbaux que M. Cloutier et M. Grenier ont eus devant les contribuables ont mis en

lumière une bavure: l'immeuble a été mis en chantier sans l'autorisation du service municipal d'urbanisme.

Une telle autorisation ne pouvait d'ailleurs pas être donnée, une partie du terrain ayant une vocation résidentielle et tout changement de vocation d'un terrain devant être approuvé au moins tacitement par le voisinage.

On n'en restera pas là. Un haut fonctionnaire municipal a révélé, hier, que le voisinage sera invité, probablement au début de mars, à décider si une vocation commerciale sera donnée à la partie du terrain qui a présentement une vocation résidentielle ou si la question devra être tranchée par un référendum. Ce haut fonctionnaire a confirmé que le service municipal d'urbanisme n'a pas autorisé la construction de l'immeuble.

L'affaire est d'autant plus délicate que n'importe quel contribuable pourrait sans doute, à tout moment, demander à un magistrat d'ordonner l'arrêt im-

médiat des travaux, sous prétexte que leur exécution n'a pas été autorisée par le service municipal d'urbanisme.

Se trouvera-t-il un contribuable pour poser ce geste impopulaire? La chose est peu probable, l'implantation

d'un centre local de services à Lac-Mégantic étant réclamée avec insistance depuis une bonne quinzaine d'an-

nées et l'endroit où sera érigé l'établissement étant, semble-t-il, le dernier des soucis de sa clientèle.

les pharma-centres

# Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

**RÉUNIFICATION DE SOI ET DE SON ÉNERGIE**  
(1ère partie)  
**SÉRIE DE 4 CONFÉRENCES**  
animées par  
**Lise et Claude Carrière**

• réalisation de soi  
• être à l'intérieur de soi  
• prendre possession de soi  
• rester à l'intérieur de soi

Inscription sur place  
SHERBROOKE: MOTEL LE BARON  
LES MERCREDIS 22-29 JANV.  
ET S. 12 FEVR. A 19H30

15\$ par conférence (50\$ pour la série de 4 conférences)

**INFORMATIONS: JOHANNE ET LOUIS**  
(819) 566-1489

**TOUJOURS UN VRAI 10% D'ESCOMPTE LE DIMANCHE** Exception faite des spéciaux

**ARISTOCAT**  
NOURRITURE POUR CHATS

170g

**3**  
BOÎTES

**POUR 89¢**

**WISK**  
DÉTERGENT LIQUIDE

FORMAT 1 LITRE

**219**

**HI-DRI**  
ESSUIES-TOUT

**2**  
ROULEAUX

**79¢**

**CUMBERLAND VOUS AIDÉ À PERDRE VOS KILOS EN TROP!**

**NUTRI-DIETE**  
LAIT FRAPPÉ OU PUDDING

18 OU 20 PORTIONS

**899**

**EQUAL**  
SUCRÉ AVEC NUTRA SUCRE

50 SACHETS OU 100 COMPRIMÉS

**198**  
RÉG. \$2.69

**OLD SPICE**  
DÉSODORISANT EN BÂTON

FORMAT BONI 100g

RÉG. \$2.59

**199**

**PLIASOL**  
SOLUTION POUR LENTILLES SOUPLES

360 mL

RÉG. \$3.40

**21% DE RABAIS**

**266**

**ANNABELLE**  
ROUGE À LÈVRES

RÉG. \$3.95

**259**

**FINESSE**  
SHAMPOING OU REVITALISANT

300mL

RÉG. \$4.89

**259**

**ANTIPHLOGISTINE**  
POMMADE

120 ml

RÉG. \$4.99

**299**

**ANAÏS ANAÏS**  
EAU DE TOILETTE EN AÉROSOL

FORMAT SPÉCIAL

**16<sup>00</sup>**

**KIDZ**  
Vitamine croquable pour enfants

100 comprimés

**339**

**DOLOMITE**  
(Calcium et magnésium)

200 comprimés

**299**

**VITAMINE C**  
Croquable, 500 mg.

100 comprimés

**398**

**LES PROMENADES KING SHERBROOKE** OUVRE LE DIMANCHE  
*Gabriel A. Zako, prop.*

**GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE** OUVRE LE DIMANCHE  
*Louis Abella, prop.*

**COATICOOK** OUVRE LE DIMANCHE  
*Louis Abella, prop.*

**CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND** 50% DE RABAIS  
DULUND AU SAMEDI

Prix valables du 15 au 21 janv. 86 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

## Trois firmes se disputent le marché

LAC-MÉGANTIC — Trois entreprises tentent de s'approprier des marchés qui étaient, depuis plusieurs décennies, les chasses gardées de la firme Industries Manufacturières Mégantic et qui ont perdu leur seul fournisseur canadien lorsque, l'an dernier, cette entreprise a fermé l'usine qu'elle a ouverte à Lac-Mégantic en 1910.

Une de ces entreprises est la firme Cèdres Pépin qui possède à Woburn une usine où elle commencera, lundi, à produire des chevilles de cèdre pour le compte des sociétés ferroviaires canadiennes. La production de ces chevilles permettra à cette entreprise d'ajouter huit employés à son personnel et surtout d'utiliser du bois qui doit présentement être jeté.

Le directeur général de Cèdres Pépin, M. Jasmin Morin, a révélé que des négociations sont en cours avec une société ferroviaire américaine intéressée à s'approvisionner en chevilles de cèdre à Woburn.

Une entreprise qui possède à Ste-Cécile une usine où travaillent une quinzaine d'employés, Paniers Jimmy, a pris une part très intéressante du marché canadien des paniers à fruits dont Industries Manufacturières Mé-

gantic était un des plus importants fournisseurs. Elle projeterait de tenter, cette année, une percée sur le marché américain.

Enfin, c'est une entreprise qui projette d'investir 250,000 \$ dans la construction d'une usine et l'achat d'outillage qui a les yeux sur le marché des pinces à linge de bois dont Industries Manufacturières Mégantic était l'unique fournisseur canadien. C'est à Courcelles que serait construite l'usine où travailleraient une quinzaine d'employés.

La fermeture de l'usine où Industries Manufacturières Mégantic produisait des panneaux de contreplaqué, des pinces à linge et des paniers à fruits n'a pas entraîné la fermeture de la scierie de cette entreprise qui emploie encore une centaine de personnes à cette scierie et dans ses chantiers forestiers.

La garderie fermée de force à Windsor

# L'Eglise baptiste plaide l'ignorance

par Stéphane LAVALLÉE

**WINDSOR** — Si l'Eglise baptiste de Windsor n'a jamais sollicité l'obtention d'un permis de l'Office des services de garde à l'enfance afin d'y gérer sa garderie, au 52 de la 4e avenue, c'est tout simplement parce que ses membres ne se croyaient pas tenus, par la loi, de procéder ainsi.

C'est ce que soutient un membre de la communauté, Luc Loiselle, qui a décidé de plaider l'ignorance dans ce dossier au lendemain de l'intervention de l'Office des services de garde à la secte baptiste de Windsor, dans le but de mettre un terme aux activités de la garderie

ou étaient reçus une trentaine d'enfants âgés de 0 à 5 ans.

C'est surprenant, a commenté Luc Loiselle, surtout qu'on n'a jamais eu d'avis. Il soutient que l'Eglise baptiste ne croyait pas enfreindre la loi. On n'était pas au courant. Quand on le sait pas, on

peut pas penser être dans l'illégalité.

Se disant étonné de l'ampleur de l'intervention effectuée lundi, peu avant midi, Luc Loiselle, dont un des trois enfants fréquentait la garderie, estime que la présence aussi massive des policiers n'étaient certainement pas justifiée. Des agents de la Sûreté municipale de Windsor et de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, ont procédé à l'évacuation des 32 enfants alors présents dans l'établissement.

Ce n'était certainement pas nécessaire, dit-il. Parce que peu importe ce qui s'est produit auparavant, on a toujours collaboré. C'est sûr, on ne fait pas tout à la perfection, mais on est prêt à modifier notre façon pour se conformer à la loi.

Dans cette veine, il promet que la communauté entreprendra sous peu des démarches afin de respecter les exigences de l'Office des services de garde à l'enfance.

Et, entre temps, où les enfants iront-ils? A cette question, Luc Loiselle laisse d'abord planer l'ambiguïté, avant de se raviser en signalant que les jeunes seront simplement gardés à la maison.

Ca ne fonctionne pas comme au-

paravant, dira le membre de l'Eglise baptiste de Windsor. On a des enfants, on ne peut pas les mettre dans nos poches. Alors, les regroupe-t-on dans un autre endroit? Non, répond Luc Loiselle. On les garde à la maison.

Le récit de l'intervention assurée par l'Office des services de garde, en collaboration avec les corps policiers, lui a été transmis par son épouse qui se trouvait à la garderie au moment de l'évacuation.

C'est sûr, explique-t-il, qu'il y a un point de vue de panique à voir fermer nos locaux, avec des jour-

nalistes en plus, sur notre terrain privé sans permission.

"Là-dedans, les enfants sont peu portés en considération, soutient ce membre de la communauté. Ils (les policiers) ont un travail à faire et ils le font, un point c'est tout." Or, est-il besoin de le répéter, l'évacuation de la garderie de la secte baptiste s'est déroulée dans le calme.

Une fois de plus, hier, il a été impossible, d'obtenir les commentaires du pasteur de la communauté, Marcel D. St-Pierre.

Décision de la ministre Lavoie-Roux

# Il n'y aura pas de foyer à Windsor

**WINDSOR (GD)** — En dépit des engagements fermes pris par le gouvernement péquiste défait le 2 décembre dernier, ce n'est pas encore cette année qu'un centre d'accueil pour personnes âgées sera construit à Windsor.

La ministre de la Santé et des services sociaux dans le gouvernement libéral de Robert Bourassa, Thérèse Lavoie-Roux, qui a succédé au péquiste Guy Chevrette, a décidé de ne pas allouer les crédits nécessaires à ce projet. Elle a officialisé sa décision par l'envoi d'une missive, vendredi dernier, mais c'est la veille, lors d'une rencontre avec les dirigeants de la corporation du Foyer de Windsor, à Québec, qu'elle en aurait d'abord fait part.

La ministre Lavoie-Roux signe personnellement la lettre de son ministère à l'intention du président du conseil d'administration du centre hospitalier St-

Louis-de-Windsor, Georges Pellerin. "Compte tenu des besoins urgents en hébergement auxquels il faut répondre et des contraintes budgétaires auxquelles il faut faire face, la construction du centre d'accueil et d'hébergement de Windsor ne constitue pas une priorité mais surtout n'apparaît pas comme la meilleure solution aux problèmes des personnes âgées de cette région", écrit la ministre de la Santé et des services sociaux.

Pour appuyer son refus, Mme Lavoie-Roux invoque son désir d'allouer plutôt des fonds gouvernementaux à l'implantation d'un éventail plus large de ressources qui vont fa-

voriser le maintien à domicile. Elle soutient d'autre part que sa propre analyse des besoins de la région l'amène à croire que les ressources en hébergement à l'intention des personnes âgées "sont présentement satisfaisantes".

Le centre d'accueil devait être en mesure d'accueillir 32 pensionnaires et son coût de construction aurait apparemment atteint les 2,3 millions \$. Selon des informations dignes de foi, la corporation du Foyer de Windsor aurait déjà dépensé 250.000 \$ pour l'achat d'un terrain voisin du centre hospitalier St-Louis-de-Windsor, la démolition des deux maisons construites sur le site et la préparation des plans et des devis de l'immeuble.

Incidentement, on avait donné la première pelletée de terre sur les lieux, l'été dernier.

A Windsor, où presque tout le monde croyait la mise en chantier de l'édifice imminente, la diffusion de la nouvelle a eu l'effet d'une bombe, en plus de gêner passablement les intervenants dans ce dossier. A tel point qu'il a été impossible de connaître la teneur des échanges que la ministre Lavoie-Roux aurait entretenus avec les dirigeants de la corporation du Foyer de Windsor.

## Révélation de Carmen Juneau

La députée de Johnson, Carmen Juneau, qui a fait du centre d'accueil le cheval de bataille de ses deux dernières campagnes électorales, a refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit, se contentant de souligner qu'elle ferait des révélations intéressantes lors d'une conférence de presse, au

jour d'hui même, à Windsor.

La députée péquiste avait affirmé à plusieurs reprises que la



Thérèse Lavoie-Roux

construction de l'établissement, réclamée avec insistance depuis une vingtaine d'années, était imminente. Elle-même assistait d'ailleurs à la cérémonie marquant la pelletée de terre symbolique.

Le président de la corporation du Foyer de Windsor, Georges Pellerin, n'a pu être rejoint hier. Quant au directeur général du centre hospitalier St-Louis, Gaëtan Beauchesne, il a affirmé que seul M. Pellerin pouvait commenter la décision de Mme Lavoie-Roux.

Le directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Albert Painchaud, s'est cantonné lui aussi dans un silence prudent, déclarant qu'il ne lui appartenait pas de commenter une décision

qui n'a pas été portée à sa connaissance.

Cet organisme n'a jamais vu d'un bon oeil la construction d'un centre d'accueil pour personnes âgées à Windsor en raison de la

proximité de plusieurs établissements semblables.

A tout événement, la ministre de la Santé et des services sociaux a cependant signalé que son ministère entre-

prendrait immédiatement des démarches afin de réaliser des travaux au centre hospitalier St-Louis-de-Windsor dans le but de corriger certains problèmes de sécurité et vétusté.

## Vandalisme à la Maison des Jeunes

par Jacques BOUCHARD

**COATICOOK** — A la suite du balayage des neufs chrétiens évangéliques lors de l'élection de décembre dernier, à la Maison des Jeunes de Coaticook, plusieurs actes de vandalisme y ont été perpétrés: le bilan: 14 fenêtres fracassées, plusieurs trous dans les murs et une table de billard endommagée.

Certains jeunes auraient commis ces actes de vandalisme afin de démontrer leur mécontentement à la suite des résultats de l'élection du 9 décembre dernier et ainsi manifester leur support à l'endroit des chrétiens évangéliques battus. La réaction des jeunes, a sans doute été amplifiée par le fait que la maison, propriété de Couillard Construction, sera démolie tôt ou tard, a précisé M. Claude Henri Langlois, secrétaire exécutif du nouveau comité.

Les policiers locaux ont dû intervenir afin d'empêcher les jeunes de récidiver et contrôler la situation. Un groupe d'irréductibles a aussi été expulsé de la maison et l'établissement a pu reprendre son rythme coutumier, depuis les trois dernières semaines. A ce moment-ci, des arrangements ont été conclus avec les parents des jeunes contrevenants afin d'effectuer les réparations, évaluées à 165 \$ en matériel de remplacement.

30 jeunes fréquentent régulièrement la maison où plusieurs activités y sont organisées: sortie à la piscine, souper aux chandelles, bouffe communautaire, soirée pop corn, vidéo, soirée de patinage etc.

Un conseil formé de six jeunes et de trois animateurs planifie les activités et assure le respect du code de conduite voté par les jeunes.

## Domtar peu favorable à une route reliant le 12e rang à la 6e Avenue

**WINDSOR (CC)** — L'annonce d'un important investissement à Windsor par la compagnie Domtar, l'an dernier, a fait naître de nombreux projets concernant le développement de la Ville de Windsor.

Parmi ces projets il y a la construction d'une route reliant le 12e rang à la 6e Ave-

nue. Toutefois, la compagnie Domtar montrerait des réticences, à court ou moyen terme du moins.

Cette route traverserait les terrains appartenant à Domtar pour longer la future usine construite au coût de 1,2 milliard \$.

Selon M. Raoul Buser, vice-président section technologie et dévelop-

pement de la Société Domtar, dans un communiqué qu'il a fait parvenir à la Ville de Windsor, la construction d'une telle route entraverait le cours normal du plan de redressement de l'usine de Windsor.

M. Buser explique que d'ici la fin du programme de redressement, les anciens et

nouveaux ateliers seront étroitement reliés. Des tuyaux provenant des installations actuelles alimenteront les nouvelles en eau, vapeur et pâte. De plus, la cour à bois actuelle desservira les futurs ateliers pour l'approvisionnement en copeaux.

Une route reliant la cour à bois actuelle aux nouveaux ateliers sera utilisée pour approvisionner les nouvelles chaudières à écorces et également pour le transport des déchets.

## Grave préjudice

"La présence d'une route coupant ainsi notre accès entre la cour à bois actuelle et les nouveaux ateliers causerait un grave préjudice au bon déroulement du programme de redressement de l'usine de Windsor, écrit le vice-président dans sa lettre à la Ville de Windsor.

Aussi, dans le but de réaliser son projet de redressement de ses installations, la compagnie Domtar a signifié aux autorités municipales son intention de se porter acquéreur des anciennes rues Caron et St-Joseph, ainsi que d'une partie de la rue Stanley.

Un porte-parole de la municipalité soutient qu'il est important pour la Ville de Windsor de concrétiser ce projet. "Si ce projet n'est pas réalisé à moyen terme on devra probablement subir les effets négatifs de la construction d'une future route reliant le 12e Rang à l'Autoroute 55. Dans un tel cas le développement futur se ferait à l'extérieur de la ville de Windsor," soutient-il.

## Message d'espoir pour les hommes violents

**SHERBROOKE** — "L'homme qui bat sa femme ou ses enfants, de façon limitée ou répétitive, qui sent bien que ça n'a pas d'allure mais qui ne sait pas comment agir ou réagir autrement, peut désapprendre la violence. Car sa violence tient beaucoup à ce qu'on lui a appris étant enfant."

Jean Lippé, fondateur et responsable du Seuil, et Yvan Roy, psychothérapeute, avaient hier un message d'espoir à transmettre à ces hommes qui, certes, font des victimes dans leur famille, mais sont aussi victimes de leur propre violence.

Ils ont annoncé la tenue de sessions de thérapie de groupe à l'intention de ceux qui sont aux prises avec ce type de difficultés et qui veulent vraiment en changer. La prochaine session débutera le 30 janvier et les intéressés peuvent contacter Le Seuil, pour inscription ou information.

## Des bons gars dans le fond

"Dans le fond, les gars violents sont de bons gars. Ils en prennent gros sur leurs épaules. Mais le hic, c'est qu'ils ne savent pas comment faire pour arrêter de frapper," n'hésite pas à dire Yvan Roy.

Petits garçons, ils ont appris à cogner pour se défendre, ils ont été témoins de violence dans leur propre famille ou dans leur entourage, sans compter qu'en vertu du rôle stéréotypé impartit traditionnellement à chaque sexe, l'homme, le vrai, ne doit-il pas dominer la femme?, explique le psychothérapeute.

Il y a aussi ces hommes dépressifs. Plutôt que de consulter un psychothérapeute ou de consommer des médicaments, ils vont "agir" leur dépression en recourant à la violence.

Poussé à l'extrême, le mécanisme peut conduire au meurtre dans certains cas. En 1980, 31 pour cent des homicides survenus au Canada, étaient le fait de querelles familiales.

## Un homme normal

"Contrairement aux perceptions qu'on en a généralement, l'homme violent n'est pas un individu 'spécial' qui a un comportement de fou. Il s'agit d'un homme normal, qui se retrouve dans toutes les couches sociales. Le phénomène est très répandu et, bien qu'aucune statistique ne soit disponible pour l'Estrie, il n'en reste pas moins qu'au Québec, on évalue à un minimum de 256.000 le nombre de femmes battues de façon chronique par leur mari, leur conjoint, leur compagnon," relatent les porte-parole du Seuil.

Jean Lippé et Yvan Roy ont d'avis que des sessions de thérapie de groupe constituent un excellent moyen pour ces hommes de s'en sortir.

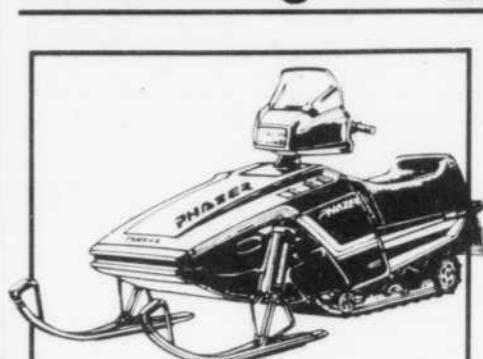
Ces séances, au nombre de 10 à 12 à raison de trois heures par semaine, réunissent des hommes de toutes les localités de la région 05 et même de zones périphériques, tous motivés, peu importe la fréquence et l'intensité de leurs gestes violents.

## Grande vente de FERMETURE

Liquidation de tous les tissus et patrons AUX PRIX COUTANTS

Chez Rachelle 332, St-Lambert, Bromptonville 846-3733

## WOW Motoneiges YAMAHA



Excellents prix sur tous nos modèles 86. en inventaire. Avant d'acheter ailleurs, venez nous consulter.

Modèles	Prix de détail	Prix spécial
Excel III 1985 (neuf)	\$3499.00	\$2895 <sup>00</sup>
PZ 480J 1985 (démo)	\$4549.00	\$3795 <sup>00</sup>
PZ 480EJ 1985 (démo)	\$4799.00	\$3995 <sup>00</sup>

MOTO SPORT COUTURIER INC. Route 55, sortie Windsor 40, Greenlay, Windsor 845-2373 Faites partie de la famille YAMAHA

## SUPER VENTE DE JANVIER

GENERAL ELECTRIC

MICRO-ONDES DUAL WAVE JX2080 Rég. \$479 \$399

RÉFRIGÉRATEUR modèle de luxe, 17 pi. cu. Rég. \$905 \$869

CUISINIÈRE ELECTRIQUE modèle de luxe électronique. Rég. \$1029 \$869

ENSEMBLE LAVEUSE ET SECHEUSE modèle de luxe, laveuse mini-panier, sècheuse électronique. Rég. \$1200 \$999

LAVE-VAISSELLE modèle de luxe "Potscriber II" Rég. \$689 \$599

SUPER SPÉCIAUX EN MAGASIN sur mobiliers de salon, cuisine et chambre à coucher.

Luc Gosselin Meubles Inc.

EAST ANGUS 832-2700



# Organisme officiellement formé pour la promotion de la PME à Danville-Shipton

par Henri RICHARD

**DANVILLE** — Dans un méli-mélo de procédures, les organisateurs de l'assemblée, une cinquantaine de personnes, sont finalement parvenues à élire le premier conseil officiel du Comité de la promotion de la PME Danville-Shipton.

Constitué de 12 membres, majoritairement les mêmes qui oeuvraient au sein du comité provisoire déjà en fonction depuis quelques

mois, l'organisme a pour objectif de relancer l'économie locale avec l'implantation de PME.

Pour se faire, on entend sensibiliser la population locale avec des visites dans leurs industries, afin de mieux leur faire connaître le potentiel économique de la région. Ce comité incitera également la popu-

lation à se "prendre en mains" et dirigera les investisseurs potentiels dans le milieu vers les bonnes personnes ressources.

Malgré l'officialisation toute récente de l'organisme, le comité provisoire a déjà accompli un travail considérable comme la réalisation d'un document qui fait part

de tous les avantages, les services qu'on peut retrouver dans la région. Ce document servira de base d'information aux entrepreneurs désireux d'investir dans la région.

Selon Réjean Auclair, un des initiateurs du comité, "l'organisme de promotion de la PME sera une sor-

te de continuité du Sommet de l'Or Blanc, pour la région de Danville-Shipton, car tous les projets présents et futurs n'auront pas eu la chance d'avoir ce tremplin pour recueillir des appuis importants". Une cinquantaine de personnes ont participé à la première réunion du Comité.

## HLM pour personnes retraitées prêt à recevoir ses locataires à Richmond

par Guy MARCHAND

**RICHMOND** — Les travaux de construction de l'HLM de Richmond destinés aux personnes retraitées, sont presque complétés et le nouvel édifice est présentement apte à recevoir ses locataires.

Amorcés au mois de juin dernier, les travaux de construction de cet édifice à 20 logements à prix modiques, situé sur la rue Gouin près des locaux de l'ancienne compagnie Duchesse, accusent quelques semaines de retard sur l'échéancier prévu. "Présentement, l'intérieur de la bâtisse est complété à 95% et les derniers correctifs seront apportés au cours des prochains jours. Pour ce qui est des travaux extérieurs, tel le terrassement, l'aménagement et le stationnement, ceux-ci seront effectués au printemps", de déclarer le secrétaire-trésorier de la ville, M. Gilles Ducharme.

C'est la firme Construction Geofroy Inc. de Sherbrooke qui a ob-

tenu ce contrat évalué à 700.000\$, et les coûts ont été entièrement payés par la Société d'Habitation du Québec.

De plus la SHQ absorbera, dans une proportion de 90%, le déficit pouvant déborder de l'administration de cet édifice et la ville de Richmond assumera le 10% restant. L'administration du HLM a été confiée à un conseil ou siègeant trois représentants de la ville, 2 représentants de groupe socio-économique de Richmond et 2 locataires de l'édifice.

Cette habitation pour personnes âgées comprend 20 logements dont 18 de une chambre à coucher et deux de deux chambres à coucher. Actuellement 8 logis sont occupés et ce nombre devrait passer à onze en février. Au cours des prochains jours, les gens intéressés à habiter cet édifice, devront se procurer un formulaire à l'hôtel de ville de Richmond et répondre aux critères d'admissibilité de la SHQ.

# Emploi: un changement des mentalités à Asbestos?

**ASBESTOS (HR)** — "Nous n'avons pas de projet à court terme pour Asbestos. C'est une question d'opportunité mais également une question de mentalité, de climat de travail".

Invité comme conférencier au Cercle des affaires d'Asbestos au mois de septembre dernier, M. Alain Lemaire, vice-président de Papiers Cascade Inc. désabusait son auditoire avec cette réponse plutôt "sèche".

Rejoint à son bureau de Kingsley-Falls, M. Lemaire a dit noter plusieurs changements d'attitude récemment, entre autres, avec l'organisation du Sommet de l'Or Blanc qui n'était pas en marche au moment de sa déclaration, mais il

a souligné qu'il restait beaucoup de chemin à parcourir aux travailleurs asbestriens, pour arriver à la mentalité de travail de la compagnie Papiers Cascade Inc.

"Les travailleurs ont profité longtemps de merveilleuses conditions de travail avec J.M. Asbestos. Quand la situation était bonne, l'industrie de l'amiante pouvait offrir de bons salaires, mais avec la crise de la matière première, les employés ont continué leurs revendications, ce qui a contribué à "si-phonner" l'industrie. On a eu des offres pour acheter J.M. Asbestos à l'époque, mais tout en n'étant pas intéressé par le secteur de l'amiante, nous aurions hésité longtemps avant d'investir dans une compagnie où les travailleurs ont une mentalité de se laisser vivre", a expliqué M. Lemaire.

Toutefois, le vice-président de Papiers Cascade Inc. constate que plusieurs travailleurs ne se fient plus aux grosses compagnies et désirent s'impliquer plus au sein de leur gagne-pain. "On a engagé plusieurs employés mis à pied à J.M. Asbestos, qui se sont très bien intégrés à notre philosophie de travail basée sur une participation au profit, au détriment d'une syndicalisation, qui entraîne selon nous, un laissez-aller dans la production". M. Lemaire redoute les travailleurs asbestriens, car selon lui, si une multinationale manifestait le désir de s'implanter dans la région, les travailleurs retomberaient vite dans les revendications d'antan avec la compagnie J.M. Asbestos, qui ne sont plus appropriées à l'époque de récession qu'on connaît présentement.

ont changé leur mentalité et sont prêts à travailler pour des conditions inférieures que celles offertes par J.M. Asbestos à la belle époque.

Pour Alain Bisson, président du comité des chômeurs (euses) de l'Or Blanc, ça fait au moins 2 ans que les travailleurs sont prêts à occuper des emplois moins rémunérés dans les PME.

"Les investisseurs sont accrochés sur la situation qui prévalait dans le passé. Avec la crise économique qui touche durement notre région, les revendications ont bien changé et au lieu de vendre ses biens comme une maison pour presque rien, ils accepteraient de travailler pour des conditions inférieu-

res. De toute façon, plusieurs jeunes quittent la région sans avoir d'emplois assurés dans leur lieu de destination. Plusieurs travailleurs sont même retournés sur les bancs d'école pour se recycler sur le marché du travail et avoir de meilleures possibilités de trouver un emploi".

M. Roch Fréchette, maire de la ville d'Asbestos, abonde dans le même sens: "La ville a souffert longtemps dans les années 70 de sa réputation syndicaliste. Je leur rappellerai à tout ce monde, qu'on n'a pas connu de grève depuis 1949 dans le secteur de l'amiante à Asbestos, et les employés ont même accepté un gel de salaire pour les deux dernières années".



(Photo La Tribune par Guy Marchand)

Malgré quelques retards dans les travaux, la construction de l'HLM pour personnes retraitées

est presque complétée à Richmond et le nouvel édifice est apte à recevoir ses locataires...



(Photo La Tribune par Henri Richard)

Même si les Asbestriens avaient trouvé l'aisance avec l'industrie de l'amiante pendant de nombreuses années, les temps ont changé et cette affiche exprime un désir de mobilisation et l'importance de diversifier l'économie locale avec le Sommet de l'Or Blanc.

### Trois intervenants confirment

Selon trois intervenants reliés de près à la relance économique de la région, les travailleurs asbestriens, après quelques années d'hésitation,

## Le maire de Rock-Island dévoile ses priorités

**ROCK-ISLAND (MD)** — Intensifier les démarches pour accueillir des entreprises et solutionner définitivement la question de stationnement dans le centre-ville, telles sont les deux priorités pour 1986 du maire de Rock-

man, utilisera environ un tiers de la bâtisse ou travaillaient jadis plus de 250 personnes.

### Pourparlers

Déjà, des pourparlers ont été engagés avec un industriel américain qui pourrait éventuellement venir s'installer à Rock-Island.

Rappelons que le maire Dupont avait abordé cette question lors de sa dernière campagne électorale. Il avait alors émis la possibilité qu'une centaine d'emplois soient créés, grâce à un investissement de cinq millions \$.

En ce qui a trait au stationnement du centre-ville, où l'on remarque une pénurie depuis la reprise des affaires, un comité est en place pour y apporter des solutions concrètes d'ici peu.

Le maire Dupont devra toutefois fonctionner à l'intérieur du budget qui est, selon son expression, "presque un budget d'austérité pour 1986".

L'accent sera également mis sur les ententes intermunicipales: avec Stanstead, pour ce qui est des départements d'incendie; et, avec Beebe, Stanstead et Derby Line Vt., au sujet de l'embauche d'un opérateur pour les trois usines de traitement des eaux usées.

"Il est question, au dire du maire Dupont, d'ententes intermunicipales et non de fusion, ce qui nous permettra de conserver notre autonomie".

### Trottoirs

La réfection des trottoirs sera également un dossier prioritaire au cours de l'année qui vient. En effet, une vingtaine de trottoirs de la ville sera rénovée, le programme étant échelonné sur quelques années. "En somme, a conclu le maire, il y a du pain sur la planche pour tous les conseillers".



Jean-Louis Dupont

Island, Jean-Louis Dupont.

Pour ce dernier, ces deux points sont reliés et ils nécessiteront un travail soutenu de l'ensemble des membres du conseil de ville.

"Il y a beaucoup de choses à faire mais c'est surtout au niveau industriel que nous tenterons d'effectuer des débloccages, pour tout le secteur des Villes frontalières", a indiqué le maire.

### Butterfield




"Nous avons connu un dénouement intéressant en décembre 1985 avec l'achat de l'ancienne usine Butterfield par un industriel de Mansonville, qui installera sous peu de la machinerie visant à fabriquer un produit entrant dans la production d'isolants", a rappelé M. Dupont.

En effet, dans un premier temps, une vingtaine d'emplois seront créés et, d'ici 18 mois, une vingtaine d'autres devraient s'ajouter.

Selon M. Dupont, l'achat de cette usine ouvre des portes à la venue de d'autres entreprises puisque l'industriel, M. Albert Kor-

## Autant, pour si peu et si frais!

Spéciaux en vigueur du 14 au 18 janvier 1986

 <b>LAITUE</b> "Iceberg" Pr. Floride, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.87</span> grosseur 24	 <b>BROCOLI</b> Pr. Californie, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.97</span> grosseur 14	 <b>CHAMPIGNONS</b> "Terra" Pr. Québec, Canada #1 contenant de 8 on. <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.97</span> 1.94/lb ou 4.28/kg	 <b>POIRES</b> "Passe crassane" Pr. France, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.97</span> la livre ou 2.14/kg grosseur 45-55	 <b>PATATES NOUVELLES</b> Pr. Californie, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.37</span> la livre ou 82/kg
 <b>FROMAGE</b> Lachaudière <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">6.77</span> /kg ou <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">3.07</span> /lb Brie Corneville <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">9.77</span> /kg ou <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">4.43</span> /lb Brie ou Camembert Vaudreuil <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">11.77</span> /kg ou <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">5.34</span> /lb	 <b>RAISIN ROUGE</b> "Empereur" Pr. Californie, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.87</span> la livre ou 1.92/kg	 <b>ANANAS</b> "Jumbo" Pr. Honduras, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2.97</span> sucré et juteux	 <b>NECTARINES</b> Pr. Chili, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.97</span> la livre ou 2.14/kg grosseur 70-80	 <b>COURGETTES ZUCCHINI</b> Pr. Mexique, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.57</span> la livre ou 1.26/kg
<b>BISCUITS</b> "Lido" Météo ou caramel <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">4.77</span> /kg ou <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2.16</span> /lb "Interbake" "Ruffles" à la noix de coco <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">5.77</span> /kg ou <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2.62</span> /lb				

SHERBROOKE 64 des Grandes Fourches Sud  
 50 Jacques Cartier Nord  
 MAGOG 930 Principale Ouest

## Le Végétarien

Une bonne habitude

02834

# Rues et trottoirs à Victoriaville Le budget triplé pour l'année des élections

par Maurice CLOUTIER  
VICTORIAVILLE — Pour 1986, année d'élections municipales à Victoriaville, le budget affecté pour refaire une beauté à plusieurs rues et trottoirs a été triplé.

A la dernière séance régulière, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de 900 000 \$ à cet effet, ce qui concrétise un engagement en ce sens pris lors de la présentation des prévisions budgétaires 1986, en décembre dernier.

Bien que cette somme soit trois fois plus élevée que celle allouée l'an passé, les élus ne craignent pas de se faire reprocher de telles largesses, à l'aube des élections municipales.

Se basant sur les conclusions d'un rapport effectué par l'ingénieur municipal Albert Audet, les membres du conseil soutiennent qu'un rattrapage est pleinement justifié pour maintenir les rues et les trottoirs en bon état.

En fait, au rythme d'environ 300 000 \$ par année, comme l'an dernier, pour la réfection des trottoirs et de la couche de béton bitumineux sur certaines rues, M. Audet avait indiqué qu'il faudrait 85 ans pour faire le tour de la ville. Or, selon lui, il est souhaitable de faire ce tour de ville à tous les 20 à 25 ans.

Soustraction faite des frais inhérents au règlement, de la surveillance des travaux et des imprévus, ce sont 785 150 \$, dont 566 300 \$ pour des travaux d'asphaltage et 218 850 \$ pour la réfection de trottoirs, qui sont consacrés à cette opération en 1986.

Pour le partage de la manne, il a été établi que chacun des huit districts bénéficiera d'environ 100 000 \$.

Un règlement d'emprunt de 243 000 \$ concernant le remplacement d'un lit filtrant et la réparation d'une pompe à l'usine de filtration ainsi que la recherche de sources souterraines d'approvisionnement en eau a aussi été approuvé.

L'installation de feux de circulation aux intersections des boulevards Bois-Francis et Industriel ainsi que Bois-Francis et Dunn, l'amélioration de l'intersection des boulevards Bois-Francis et Jutras ainsi que du boulevard Bois-Francis et de la rue St-Antoine et l'achat d'un tracteur ont conduit à l'acceptation d'un autre règlement au montant de 210 500 \$.

Enfin, l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Renaud a nécessité l'adoption d'un règlement de 200 000 \$.

## Complexe Bellevue

# L'offre de Poly-Actions refusée

par Pierre SEVIGNY  
THETFORD-MINES — C'est à l'unanimité que les édiles de la ville de Thetford-Mines ont refusé la proposition d'achat du complexe Bellevue, présentée par la compagnie régionale à capital de risque, Poly-Actions Inc.

Le maire Marc Bergeron a précisé à La Tribune que l'offre de 600 000 \$ est insuffisante, compte tenu du contexte actuel. D'une part, il rappelle que la ville de Thetford-Mines a dû déboursier quelque 450 000 \$ en mai 1984 pour acquérir la bâtisse de 225 000 pieds carrés et le terrain d'une superficie de 3 millions de pieds carrés. En outre, ad-

venant une transaction, Thetford-Mines devrait alors rembourser une somme de l'ordre de 150 000 à la corporation de Thetford-Sud pour arriérages de taxes.

M. Bergeron soutient donc que la proposition est inacceptable, en prenant pour acquis que la bâtisse est évaluée à près de 4 millions \$ et que sa valeur de remplacement se

situe à plus de 10 millions \$. D'autant plus, que ce futur incubateur industriel rencontre déjà ses frais annuels d'opération avec la location de quelque 60 000 pieds carrés à la firme Roto-SNA.

Malgré tout, M. Bergeron précise que le dossier demeure toujours ouvert et se dit disposé à discuter de toute nouvelle offre d'achat. Le maire n'a jamais voulu préciser quel montant pourrait être qualifié de raisonnable par les dirigeants municipaux. Mais, au fil de la conversation, il a laissé échapper un chiffre 3,5 millions \$ comme pro-

position qui mériterait d'être considérée sérieusement. Toutefois, il invite les dirigeants de Poly-Actions à envisager plutôt la possibilité d'installer leurs filiales à l'intérieur du complexe Bellevue et ce, à un coût de location fort avantageux.

Le maire Bergeron espère que le refus de vendre le complexe Bellevue ne nuira pas aux projets industriels des membres de Poly-Actions. C'est pourquoi il les encourage à étudier l'alternative de location chez Bellevue.

## Procédures: la MRC d'Arthabaska invitée à apporter des ajustements?

ARTHABASKA (MC) — La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska doit être invitée prochainement par le ministre des Affaires municipales à apporter des ajustements à certaines de ses procédures.

Cependant, de l'aveu même de la source qui a fourni cette information, "il n'y a pas véritablement d'accrochages dans le fonctionnement de la MRC."

En fait, les deux fonctionnaires chargés de vérifier la véracité d'une plainte concernant des irrégularités commises par le conseil des maires de la MRC ont relevé seulement des "choses mi-

neures", selon notre interlocuteur.

La participation des villes aux débats sur les questions d'évaluation et le vote secret qui a accordé ce droit de regard aux maires des villes ont été regardés de près par les deux représentants du ministère.

Le rapport des deux fonctionnaires est complet. Le ministère doit transmettre sous peu un avis écrit à la MRC.

Toutefois, cette même source a pris soin de spécifier que les vérifications effectuées concernent seulement le respect des règlements régis par les Affaires municipales.

## Emission d'obligations effectuée à un taux de 10,55%

VICTORIAVILLE (MC) — La Ville de Victoriaville vient d'effectuer une émission d'obligations de 2 703 000 \$ à un loyer très intéressant de 10,5539%.

Les élus municipaux ont accepté, bien sûr, la soumission la plus basse parmi les cinq soumissionnaires.

Le syndicat financier qui a obtenu le contrat de la Ville est composé de la Banque nationale du Canada, Tassé et Associés, Richardson Green Shields du Canada et Midland Doherty Ltée.

Répondant à une question d'un échevin, le directeur général de la Ville, M. Lévis Lupien a précisé que "le loyer obtenu est très bon, ce qui s'explique par la bonne situation financière de la Ville."

L'émission de 2 703 000 \$ cou-

vre six règlements d'emprunt adoptés en 1985 concernant entre autres des travaux sur la rue des Mélézes, l'aménagement d'un parc et le projet de déplacement des voies ferrées.

Lors de la précédente émission, au début de 1985, un loyer de 12,45% avait été demandé à la Ville. A l'époque, Victoriaville avait obtenu ainsi un très bas loyer.



**Des gens recevants!**

- SHERBROOKE**  
MERCHE DONAT GROTEAU  
378, rue Alexandre, 562-3897
- MARCHE 7IEME NORD**  
393, 7ième Avenue Nord  
569-9341
- MARCHE DURHAM INC.**  
1594, rue Durham, 562-2671
- SUPERMARCHÉ PARISEAU**  
355, rue Marquette, 562-4759
- MARCHE VALLEE ENR.**  
1124, rue Prospect, 562-2609
- ROCK FOREST**  
MERCHE ROCK FOREST ENR.  
6641, rue Fontaine, 864-4622
- AYER'S CLIFF**  
MERCHE ALEXANDRE BATRIE  
1082, rue Principale  
838-4949
- EAST ANGUS**  
J. BERGERON INC.  
58, rue Hôtel de Ville  
832-2421
- ST-DENIS DE BROMPTON**  
MERCHE CENTRAL ENR.  
846-4500
- WOTTON**  
CENTRE COMMERCIAL WOTTON  
675, rue St-Jean  
828-2600
- MAGOG**  
R & D DESAUTELS  
177, rue Principale, 843-4471
- EPICERIE LUSSIER INC.**  
476, rue Hatley, 843-2992
- ST-ISIDORE D'AUCKLAND**  
AUBAINES CHEZ MARCEL  
658-3659
- SAWYERVILLE**  
MERCHE G. GAGNON  
33, Principale Nord  
889-2994
- NORTH HATLEY**  
J.L. LEBARON LTEE  
Rue Principale  
842-2487
- WATERVILLE**  
MERCHE PETIT ENR.  
143, rue Compton  
837-2428
- ST-FRANCOIS XAVIER**  
MERCHE PREFONTAINE  
12, Principale Nord  
845-3687
- RICHMOND**  
MERCHE RICHMOND ST-PIERRE  
483, Principale Nord  
826-2282
- WEEDON**  
MERCHE MERCIER INC.  
468, St-Janvier  
877-2929
- SCOTSTOWN**  
GERARD DESILETS  
657-4955

**AXEP**

**RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS**  
BOUT DES CÔTES  
ENV. 1,5 kg  
**0 98\$ 2 16\$**  
lb kg

**MARGARINE MOLLE**  
LACTANTIA  
CONT. DE 907 g  
**1 79\$**

**CITRONS**  
IMPORTÉS DE CALIFORNIE  
GROSSEUR 140  
**6/0 99\$**

**Prix en vigueur du lundi 13 janvier au samedi 18 janvier 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Des gens recevants!**

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

<b>CÔTELETTES DE PORC FRAIS</b> COUPE DU CENTRE <b>1 98\$ 4 37\$</b> lb kg	<b>RÔTI DE LONGE DE PORC FRAIS</b> BOUT DU FILET ENV. 1,5 kg <b>1 18\$ 2 60\$</b> lb kg	<b>SAUMON ROSE DU PACIFIQUE</b> SURGELÉ ENV. 1,5 kg <b>1 88\$ 4 14\$</b> lb kg
<b>CHAMPIGNONS</b> TRANCÉS OU ENTIERS - AXEP BTE DE 284 ml <b>0 77\$</b>	<b>JUS DE TOMATES</b> DE FANTAISIE LIBBY'S BTE DE 540 ml <b>2/0 78\$</b>	<b>BOISSONS</b> À SAVEUR DE FRUITS SPRINT EMR. DE 3 x 250 ml OU CONT. DE 1,36 litre <b>0 99\$</b>
<b>DÎNER MACARONI AU FROMAGE</b> KRAFT BTE DE 225 g <b>2/1 00\$</b>	<b>SOUPES AUX LÉGUMES OU AUX POIS</b> MADELEINE BTE DE 796 ml <b>0 95\$</b>	<b>RAISINS ROUGES "EMPEREUR"</b> IMPORTÉS DE CALIFORNIE CANADA NO 1 <b>0 99\$ 2 18\$</b> lb kg

Pour plus de spéciaux consultez notre cahier publicitaire.

<b>JUS DE FRUITS OASIS</b> CONT. DE 1 litre <b>1 09\$</b>	<b>PÂTES ALIMENTAIRES</b> LANCIA CELLO DE 900 g <b>0 99\$</b>	<b>LÉGUMES EN CONSERVES</b> IDéal BTE DE 284 ml <b>2/0 88\$</b>	<b>GÂTEAUX "ROSE YTE S"</b> FACON BTE DE 12 un. <b>1 29\$</b>	<b>PAPIER HYGIÉNIQUE</b> COTTONELLE EMR. DE 4 rouleaux <b>1 59\$</b>	<b>PAPIER MOUCHOIRS</b> SCOTTIES BTE DE 200 un. <b>0 87\$</b>
<b>ESSUIE-TOUT DE PAPIER</b> VIVA EMR. DE 2 rouleaux <b>0 99\$</b>	<b>DÉTERSIF EN POUDRE</b> TIDE (8 LITRES) BTE DE 2,6 kg <b>4 39\$</b>	<b>ASSOUPLISSANT POUR TISSUS</b> LA PARISIENNE CONT. DE 3,6 litres <b>1 99\$</b>	<b>COUCHES JETABLES</b> PAMPERS BTES VARIÉES <b>9 29\$</b>	<b>DÉTERTANT LIQUIDE</b> CITRON JET BOUT. DE 1,8 litre <b>1 49\$</b>	<b>SHAMPOING OU REVITALISANT</b> AGREE II BOUT. DE 300 ml <b>2 49\$</b>
<b>PÂTES PRÉPARÉES</b> LIBBY'S BTE DE 540 ml <b>0 99\$</b>	<b>FÈVES AU LARD:</b> BIEN MOUTÉES OU BIEN MOUTÉES SAUCE TOMATE LIBBY'S BTE DE 396 ml <b>0 99\$</b>	<b>MARMELADES</b> "GOOD MORNING" SHRUFF BOCAL DE 375 ml <b>1 59\$</b>	<b>BISCUITS: PRINCESSE</b> GELLE GUMAUVE, FEUILLE D'ÉRYBLE DAVID SAC DE 400 g OU 450 g <b>2 09\$</b>	<b>JUS DE POMME</b> SURGELÉ OU BOISSON D'AGRUMES REGAIN MC CAIN CONT. DE 355 ml <b>1 09\$</b>	<b>POISSONS SURGELÉS</b> BLUE WATER BTE DE 250 g OU 350 g <b>2 09\$</b>
<b>EGG ROLLS SURGELÉS</b> WONG WING BTE DE 227 g OU 340 g <b>1 59\$</b>	<b>JUS D'ORANGE SURGELÉ</b> KENT CONT. DE 341 ml <b>0 99\$</b>	<b>PÂTES SURGELÉS</b> SWANSON BTE DE 227 g <b>0 97\$</b>	<b>Frites SURGELÉES:</b> RÉG. OU ONDULÉES CAVENDISH SAC DE 1,5 kg <b>1 89\$</b>	<b>LÉGUMES SURGELÉS</b> GÉANT VERT BTE DE 230 g <b>1 69\$</b>	<b>CONFITURES:</b> FRAISES OU FRAMBOISES DORA BOCAL DE 500 ml <b>1 59\$</b>

# Le Comité de revalorisation de l'amiante se porte à la défense du ministre Layton

par Pierre SÉVIGNY

**THETFORD-MINES** - A la veille d'un possible remaniement ministériel, le Comité de revalorisation de l'amiante a entrepris des démarches pour inciter le premier ministre Brian Mulroney à maintenir M. Robert E. Layton dans son mandat actuel de ministre d'Etat aux mines.

En conférence de presse, hier à Thetford-Mines, le président du Comité, Roch Fréchette, a précisé que cette initiative visait à contrer les pressions de syndicats ontariens qui, récemment, ont demandé la

démission de M. Layton, en raison de ses déclarations favorables à la production et à la mise en marché de l'amiante.

M. Fréchette ne cache pas l'in-

quiétude des membres du Comité de revalorisation de l'amiante face à cette action concertée du Canadian Union Public Employees qui regroupe quelque 300.000 membres et du United Electrical, Radio and Machine Workers of Canada. "Le Comité de revalorisation s'explique mal les interventions erronées et dépassées de certains faux prophètes, qui traitent encore aujourd'hui des problèmes de l'amiante dus aux conditions qui prévalaient au cours des années 1940."

D'ailleurs, dans un communiqué daté du 10 octobre dernier, un représentant syndical ontarien demande la démission de M. Layton parce que ce dernier favorise l'usage de l'amiante et en donne une mauvaise interprétation des conséquences incontrôlables sur la santé, causées par une exposition à l'amiante. "Vous déshonorez notre pays et notre parlement." Ce syndicaliste invite M. Layton à retirer ses déclarations et à démissionner. M. Fréchette soutient que même

les plus sceptiques, ayant un minimum de connaissance dans le domaine, reconnaissent le fait que l'amiante n'existera pas plus que la

son éventuel limogeage constituerait un net recul.

## Appel aux intervenants

C'est pourquoi, depuis les derniers jours, tous les intervenants des régions d'Asbestos et de Thetford-Mines ont été invités à expédier un télégramme au premier ministre Mulroney dans le but de l'inciter à reconduire M. Layton dans son mandat au ministère des mines. Jusqu'à présent, de 75 à 100 groupes, dont les députés provinciaux Roger Lefebvre et Yvon Valières, ont répondu à l'appel du Comité de revalorisation.

D'autre part, M. Fréchette espère que l'Institut de l'amiante profitera de la circonstance pour renseigner adéquatement les syndicats ontariens sur les derniers développements ou documents démontrant la possibilité de manoeuvrer sécuritairement l'amiante.

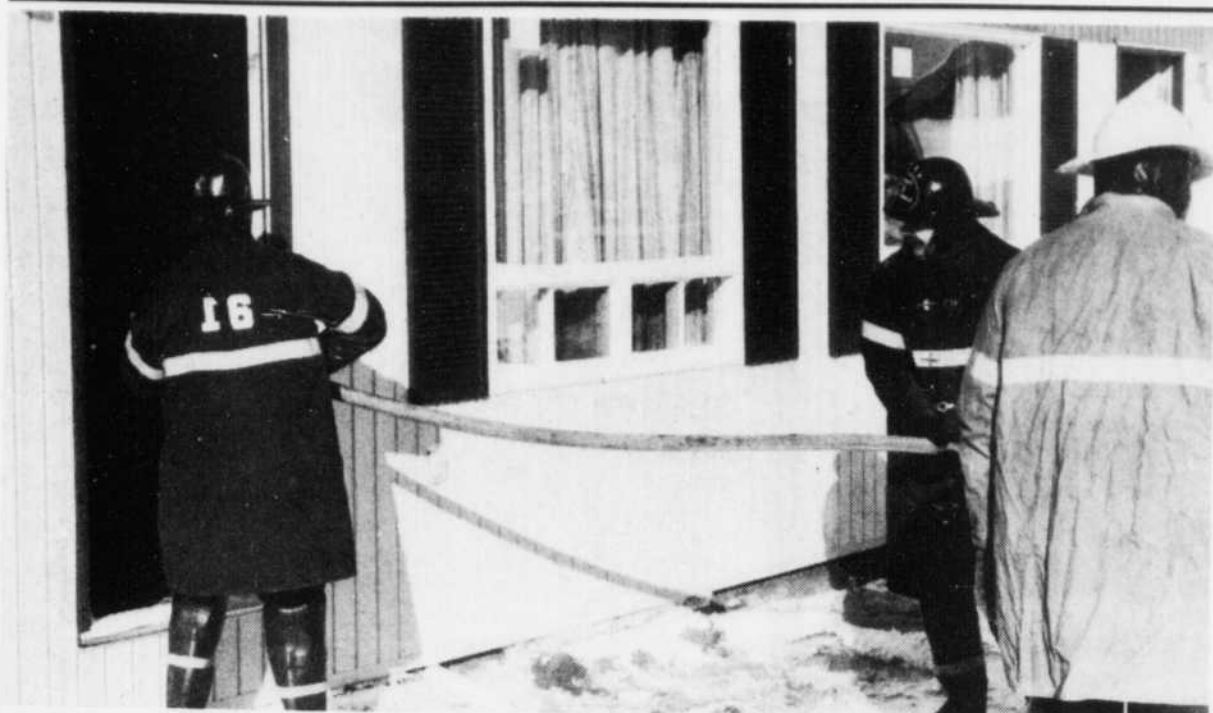
Pour M. Fréchette, toutes ces démarches sont très importantes afin de ne pas affaiblir la position de la délégation canadienne et québécoise qui ira défendre le dossier de l'amiante lors du prochain congrès du Bureau international du travail qui se déroulera à Genève au mois de juin prochain. Surtout que, pour la première fois, les deux paliers de gouvernement ont déjà accepté de nommer des coordonnateurs pour préparer la stratégie visant à renforcer la position canadienne et québécoise.



Roch Fréchette

tuberculose n'existe aujourd'hui et ce, grâce à la nouvelle technologie et la nouvelle expertise.

Non seulement le Comité se porte à la défense du ministre Layton mais appuie inconditionnellement l'attitude positive du gouvernement fédéral envers l'amiante et ses produits et l'encourage à maintenir la logique et la maturité de sa position. Pour M. Fréchette, le ministre Layton peut être qualifié de défenseur hors pair de l'amiante et



## Intervention des pompiers

Hier midi, le Service de protection contre les incendies de Victoriaville a rapidement maîtrisé un début d'incendie dans deux unités de motel, d'un mini-complexe qui sera bientôt ouvert au coin de la route 116 et de la rue Allard, à Ste-Victoire. Juste après, un autre feu a été tué dans l'oeuf dans une habitation de logements à prix modique (HLM) sur la rue Albert à Victoriaville. Dans les deux cas, les dommages sont minimes et le feu aurait été allumé par un ouvrier qui travaillait la tuyauterie.

(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

## Le meurtre de Daveluyville: enquête préliminaire de Winton fixée au 14 avril

**ARTHABASKA (MC)** - L'enquête préliminaire du jeune Johannes Winton, qui est accusé du meurtre d'une touriste ontarienne à Daveluyville le 4 août dernier, a été repoussée au 14 avril.

Winton et un compagnon, d'âge mineur, aurait poignardé à mort Mme Beatrice Moffat le 4 août dernier le long de l'autoroute 20, à Daveluyville. Ils auraient également tenté de tuer son mari, M. Roy McLeod. Les deux jeunes auto-stoppeurs avaient été recueillis en Nouvelle-Ecosse par le couple.

Cette nouvelle date a été fixée, hier, par le juge Gilles La Haie de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska. Avant d'amorcer l'enquête préliminaire de Winton, le ministère public veut obtenir une décision du Tribunal de la jeunesse concernant une demande pour référer l'adolescent devant la Cour des sessions de la paix.

L'audition de cette requête de la Couronne doit se poursuivre le 22 janvier.

## Aviateur disparu: dernières recherches cet hiver

**THETFORD-MINES (PS)** - Faisant preuve d'une ténacité à toute épreuve, les chercheurs bénévoles de la région de Thetford-Mines effectueront une dernière "tentative hivernale" au cours des prochaines heures en vue de retracer le pilote thetfordois Clifford Bourgault, porté disparu depuis le 13 décembre dernier.

Depuis maintenant un mois, plusieurs parents et amis du disparu ont multiplié les efforts pour solutionner cette énigme. Ils ont ratisé plusieurs kilomètres de terrain dans la région immédiate de l'aéroport municipal de Thetford-Mines de même que dans les secteurs avoisinants, que ce soit par les airs ou sur terre.

### Lacs fouillés

Aucune information n'a été négligée et c'est ce qui explique leurs récentes démarches dans plusieurs secteurs de la région et même à l'extérieur, comme celui du Mont Ste-Cécile, près de Lac-Mégantic. Les hommes-grenouilles de la Sûreté du Québec ont également fouil-

lé le fonds des lacs de l'Est et à la Truite.

C'est pourquoi, ils ratiseront un nouveau secteur, demain, soit l'agglomération de St-Ferdinand ou, une dame dit avoir aperçu de la fumée le soir de la disparition de M. Bourgault.

### Battue aérienne

Et, si cette nouvelle piste s'avérait encore négative, les bénévoles suspendront leurs recherches jusqu'au printemps. Et, afin d'accroître leurs chances de réussite, les chercheurs entendent procéder immédiatement aux préparatifs de la battue aérienne qui s'effectuera dès la fonte des neiges, avant la pousse des bourgeons. Ce qui favorisera alors les recherches dans les forêts avoisinantes et sur tout le parcours entre Matane et Thetford-Mines.

Tous les pilotes de la région seront invités à participer à cette recherche printanière, du moins si les démarches prévues demain ne permettent pas de faire la lumière sur cette disparition.

## Année profitable pour les fabricants de bateaux installés à Princeville

— Gilles Desrosiers

**VICTORIAVILLE (MC)** - Les fabricants de bateaux installés à Princeville devraient connaître une grosse année en 1986.

Le président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF), M. Gilles Desrosiers, tire cette conclusion à l'issue de l'Exposition nationale du bateau de Toronto.

M. Desrosiers, qui a assisté à la journée d'achat des marchands, soutient que "les fabricants ont

réalisé une très bonne exposition. Les gros modèles sortaient très bien."

Sur la foi des commentaires recueillis sur place, il estime que les carnets de commande des entreprises installées à Princeville sont bien garnis.

Le secteur de la fabrication de bateaux et d'équipements connexes fournit du travail à quelques centaines de personnes à Princeville.

## Explosion d'une bouilloire au gaz

**MAGOG (GP)** - Six hommes l'ont échappé belle mardi matin, quand une bouilloire mobile au gaz a fait explosion, détruisant en partie la roulotte dans laquelle ils prenaient place.

La déflagration a eu lieu quand une bouilloire au gaz montée sur une camionnette s'est désintégrée. Le souffle de l'explosion a détruit le véhicule, tandis que des débris se sont éparpillés sur une centaine de pieds. Un pan complet de la roulotte, mesurant environ trois pieds par quatre, a été projeté contre la roulotte d'accueil du Village de pêche sur glace Memphrémagog, détruisant la partie droite de la façade.

Heureusement, les personnes présentes se trouvaient dans la partie gauche de la cabane et aucun blessé n'a été déploré malgré la violence de l'explosion. L'opérateur

de la bouilloire venait de se joindre au groupe ce qui lui a certainement permis d'avoir ainsi la vie sauve. Dans la roulotte, un poêle à bois qui se trouvait contre le mur a été lourdement endommagé, mais en dehors de la cloison et de la porte d'entrée, les dégâts sont relativement bénins. Par contre, la camionnette est considérée comme une épave.

Les six "rescapés" n'en revenaient pas encore de leur chance d'avoir échappé à la mort ou à des blessures graves, compte tenu de la gravité de la détonation. L'appareillage qui a explosé appartenait à une firme spécialisée et avait été demandé par le village de pêche sur glace Memphrémagog pour dégeler la tuyauterie de la roulotte; celle-ci avait été envahie par la glace lors de la nuit très froide de lundi à mardi.

# GRANDE VENTE

GRANDE



VENTE

Lot de

- SOULIERS**
- CHANDAILS**
- CASQUETTES**
- FOULARDS**
- PANTALONS**
- CHEMISES**
- SPORT**
- GANTS**
- COLS ROULES**



\$9.95

Tous les

**VESTONS SPORT 79.95**

---

**JACKETS D'HIVER**

un lot à **29.95** un lot à **39.95**

---

Lot de

**MANTEAUX D'HIVER \$75**

---

**MANTEAUX D'HIVER**

à **30%** et **40%** DE RABAIS

---

Toute la

merchandise d'hiver réduite de **30%**

**MERCERIE**

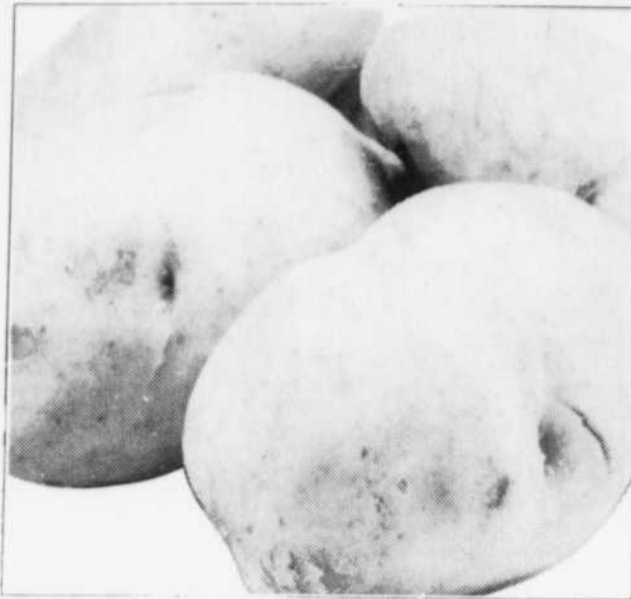
**LAFLEUR INC.**

635, Conseil Sherbrooke, 569-5278



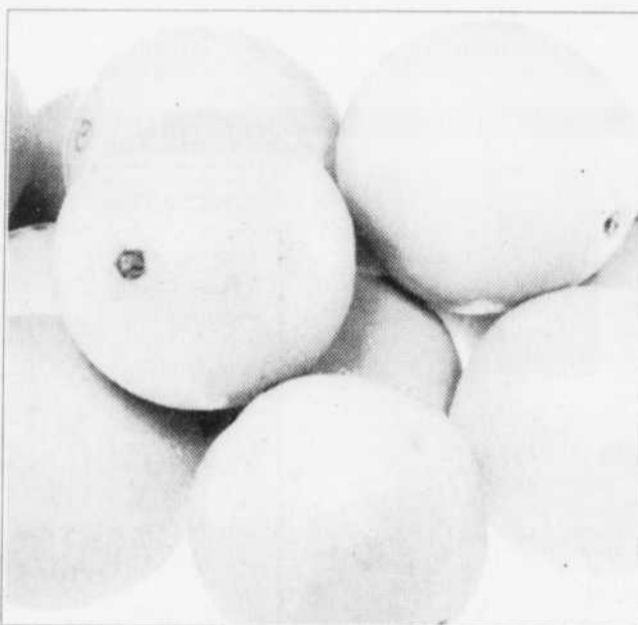
# PLACE AUX ÉCONOMIES

fruits et légumes



**POMMES DE TERRE**  
du Québec,  
Canada no 1  
POMEXPAN  
sac 20 lb

**98**



**ORANGES NAVEL**  
du Maroc,  
grosueur 100  
la douzaine

**2<sup>19</sup>**



**OIGNONS**  
à bouillir, du Québec,  
Canada no 1  
sac de 10 lb

**99**



**POMMES SPARTAN**  
de l'Ontario,  
Canada de fantaisie  
sac de 3 lb

**1<sup>29</sup>**

viandes



**BIFTECK DE RONDE**  
ou rosbif de croupe,  
coupe extérieure  
boeuf Canada  
catégorie A

**5<sup>03</sup> 2<sup>28</sup>**  
kg lb



**BIFTECK**  
de surlonge  
boeuf Canada  
catégorie A

**7<sup>45</sup> 3<sup>38</sup>**  
kg lb



**BIFTECK**  
ou rosbif de pointe  
de surlonge  
boeuf Canada  
catégorie A

**7<sup>23</sup> 3<sup>28</sup>**  
kg lb



**BIFTECK**  
de tournedos  
boeuf Canada  
catégorie A

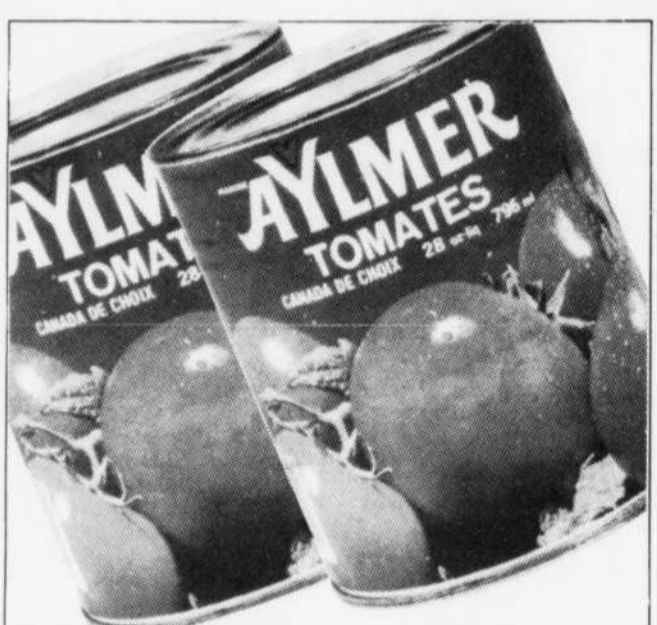
**10<sup>98</sup> 4<sup>98</sup>**  
kg lb

épicerie



**BEURRE**  
Canada 1  
PROVIGO  
454 g

**1<sup>99</sup>**



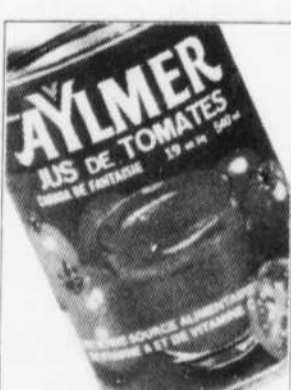
**TOMATES**  
de choix  
AYLMER  
796 ml

**.79**



**SOUPE**  
aux tomates ou légumes  
AYLMER  
284 ml

**3/1<sup>00</sup>**



**JUS DE TOMATES**  
de fantaisie  
AYLMER  
540 ml

**3/1<sup>00</sup>**

**RUBAN-RABAIS**

Chaque fois que vous ferez votre marché chez Provigo, vous recevrez un coupon de caisse à un endos duquel, vous trouverez des rabais valables lors de votre prochaine visite chez Provigo.

*Voilà*

La circulaire Provigo.

... des centaines de bas prix à chaque semaine.

LES SUPERMARCHÉS

**provigo**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 JANVIER 1986. DANS TOUS LES SUPERMARCHÉS PROVIGO DU GRAND MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ET SES PROCHE BANLIEUES. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

# Audiences de la Commission Forget sur l'assurance-chômage Les travailleurs qui quittent leur emploi ne devraient pas être pénalisés

— la CSN

par Lia LEVESQUE  
QUEBEC (PC) — Les travailleurs qui quittent leur emploi volontairement ne devraient pas être pénalisés par l'assurance-chômage.

Telle est l'une des 41 recommandations qu'a formulées hier la CSN quant à la réforme du régime d'assurance-chômage. La vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, a présenté le mémoire de son organisation devant les membres de la Commission Forget, qui enquête sur le régime d'assurance-chômage.

La CSN propose entre autres que tout travailleur qui laisse son emploi bénéficie du même traitement que celui qui est congédié. Actuellement, celui qui quitte son emploi est pénalisé par la Loi de l'assurance-chômage.

Mme Simard rappelle qu'il arrive parfois qu'un travailleur quitte son emploi plutôt que d'être congédié. De même, des femmes quittent leur emploi pour des raisons de harcèlement sexuel; alors que d'autres délaissent leur poste à cause de problèmes de garde d'enfant à la maison. Il est illogique, à ses yeux, que ces travailleurs soient pénalisés par l'assurance-chômage.

Toutes les recommandations de la CSN visent un objectif: le régime d'assurance-chômage doit être un système de redistribution des revenus entre partenaires de la société.

«Actuellement, indique Mme Simard, le régime ne répond pas aux critères d'un régime d'assurance classique et c'est correct comme ça. C'est devenu un régime universel de remplacement du revenu, et c'est ce qu'on veut.»

La vice-présidente de la CSN insiste sur le fait que même si le système d'assurance-chômage coûte



Le président de la commission d'enquête sur l'assurance-chômage, Claude Forget, discute avec la vice-présidente de la CSN, Monique Simard.

cher, soit 9.6 milliards \$ en prestations versées, il vaudra toujours moins que les coûts sociaux du chômage: délinquance, maladies, dépression, division des familles, etc. La CSN aimerait que l'on reconnaisse que le chômage n'est pas

une situation volontaire mais plutôt un état subi par un travailleur. En reconnaissant ce principe, on reconnaît aussi que le chômeur ne doit être pénalisé d'aucune façon, ni dans le montant des prestations, ni dans leur durée, ni dans le fait

qu'il demeure dans une région à haut taux de chômage. Parmi ses autres recommandations, la CSN demande qu'il n'y ait plus de plafond dans le nombre de semaines de prestations que reçoit un travailleur, lorsque celui-ci demeure dans une région durement touchée par le chômage.

Le régime d'assurance-chômage doit tenir davantage compte des disparités régionales, estime la CSN. Par ce fait, la durée du versement de prestations doit être adaptée au chômage chronique d'une région.

## Le RAIF revendique un système de revenu annuel garanti et universel

QUEBEC (PC) — C'est un système de revenu annuel garanti et universel que le gouvernement fédéral devrait instaurer, plutôt qu'un ensemble de mesures telles que l'assurance-chômage, l'aide sociale et les exemptions fiscales.

C'est ce que propose le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) dans son mémoire soumis mardi à la Commission d'enquête Forget sur l'assurance-chômage.

Le RAIF demande que le revenu garanti, «qui existe déjà sous différents noms», soit «une fois pour toutes unifié et identifié comme tel».

Ce revenu garanti serait universel et versé ou bien directement, comme l'aide sociale, les pensions de vieillesse ou les allocations au conjoint, ou bien indirectement, comme les exemptions d'impôt (d'enfant à charge, de personne mariée, etc.). Le système prévoirait un maximum et un minimum. Le revenu maximum serait versé aux personnes qui ne peuvent pas travailler pour des raisons de maladie, de garde d'enfant d'âge pré-scolaire «et autres raisons valables».

Le revenu minimum serait versé à ceux qui sont aptes au travail mais qui refusent un emploi. Le montant varierait pas selon l'âge.

Quant au système fiscal, le RAIF propose qu'il n'y ait plus d'exemptions pour personne mariée, pour enfant à charge ou en raison d'âge, mais plutôt un crédit d'impôt variable pour tous ceux qui ont des revenus.

A son système de revenu annuel garanti, la présidente du RAIF, Mme Marcelle Dolment, propose d'ajouter un régime d'assurance-salaire.

Ce serait l'entreprise privée qui verrait à assurer ce supplément de revenu au travailleur subitement congédié. L'Etat imposerait toutefois des balises à ce système afin qu'il n'y ait pas d'abus.

### Commission

Le RAIF était un des six organismes qui a présenté son mémoire, mardi, à la Commission Forget.

La commission, présidée par l'ancien ministre des Affaires sociales Claude Forget, a été instituée par le gouvernement Mulroney afin d'étudier la réforme de l'assurance-chômage.

Les cinq commissaires entendent jusqu'à vendredi les mémoires des groupes intéressés. Ils se déplaceront à Montréal, Trois-Rivières, Sept-Îles et Saint-Georges de Beauce, après avoir visité Québec, mardi.

En entrevue avec quelques journalistes hier, le président Forget a tracé brièvement et très globalement les grandes orientations qu'il perçoit déjà dans l'opinion des groupes représentés.

«Les gens, soutient-il, sont moins optimistes que dans les années 70. La crise de 1982, semble-t-il, les a beaucoup marqués. Aujourd'hui, les groupes se limitent souvent à demander de préserver les acquis plutôt que d'exiger de grandes réformes.»

«Nous avons entendu plus que de simples plaintes au sujet du régime d'assurance-chômage, et c'est ce que nous voulions», commentait M. Forget.

Quant au coût du régime d'assurance-chômage, dont le patronat se plaint depuis des années, M. Forget s'est borné à souligner que «ce sont les ajouts au système qui ont été faits au cours des ans qui ont augmenté le coût du régime».

**LOUEZ DE TOUT**  
569-9548  
**LOCATION MARTINEAU**  
Réparation de tondeuses et soufflantes  
Laveuse à vapeur pour tapis  
2456 ouest, rue King  
2331

**Le SEUIL**  
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTE DE COUPLES  
821-2420

## SAQ: l'entente approuvée avec réticence par le Conseil du trésor

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a finalement approuvé l'accord intervenu en décembre entre la direction et le syndicat de la Société des alcools, a annoncé mardi le ministre de l'Industrie et du Commerce Daniel Johnson.

Mais ce n'est pas sans réticence que le Conseil du trésor a approuvé l'entente, a indiqué M. Johnson.

### Mandat outrepassé

Les négociateurs de la société d'Etat auraient en effet outrepassé le mandat qui leur avait été accordé, ainsi que les instructions qui leur avaient été transmises, a soutenu le ministre.

Le litige s'est produit entre le 2 et le 12 décembre, c'est-à-dire après l'élection mais avant l'assèmentation du nouveau gouvernement Bourassa.

Profitant sans doute de l'incertitude politique qui marque une période de transition entre deux gouvernements et pressés par la proximité des Fêtes, où les ventes d'alcool sont toujours très fortes, les négociateurs de la SAQ auraient outrepassé leur mandat, croit M. Johnson.

### Une décision bientôt

Le ministre a indiqué qu'il prendrait bientôt une décision «pour exprimer l'insatisfaction du gouvernement dans ce dossier».

La question pourrait rebondir dès aujourd'hui à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, a par ailleurs indiqué l'attachée de presse de M. Johnson, Mme Suzanne Michaud.

Cette dernière s'est refusée toutefois à apporter toute précision additionnelle.

Elle s'est dite incapable de préciser de quelle façon le mandat donné par l'ancien gouvernement aurait été outrepassé par les porte-parole de la SAQ.

## STEINBERG CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire couleur pour la semaine du 13 au 18 janvier, distribué dans vos foyers, l'article suivant, en page 3, aurait dû se lire comme suit:

**JUS D'ORANGE CONCENTRE, SURGELE "SUN PAC" 99¢**  
341 ml

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

## COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DE SHERBROOKE

### AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1985

Date: Jeudi, 30 janvier 1986  
Heure: 19.00  
Endroit: Collège de Sherbrooke, 475, rue Parc, Sherbrooke  
Local: 52-101, Pavillon 2

#### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'une (e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle au 27 octobre 1984.
5. Rapport annuel du C.A.
6. Rapport de la gérance
7. Rapport financier et rapport de la vérification Pause tisane
8. Plan d'action et prévisions budgétaires 85-86
9. Modification de la régie interne
10. Election du conseil d'administration
11. Nomination du (de la) vérificateur(trice) comptable
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

# Radio Shack

DIVISION, ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

Cette réclame expire le 31 janvier 1986

**rabais \$140**

Un PRO-2020...à l'écoute de l'action

- Récepteur à balayage
- Réglage deux vitesses
- 20 canaux, sans cristal, sélection au clavier

Liquidation **299.95** ~~439.95~~

**rabais 33%**

**Interphone utile à 2 voies**

- Communiquer d'une pièce à l'autre
- Il suffit de les brancher au CA

**39.95** ~~59.95~~ la paire

**rabais \$69**

**Imprimante à prix d'aubaine**

- Imprimante à matrice de points
- Graphiques avec mode binaire

**199.95** ~~269.00~~

**rabais 25%**

**Détecteur de fumée**

**14.95** ~~19.95~~

- Pile 9 V fournie
- Avertisseur sonore et visible de pile faible

**rabais 40%**

**Faites provision de bandes à prix d'aubaine**

**90 minutes 2.09** ~~3.49~~

**60 minutes 1.69** ~~2.89~~

**rabais \$270**

**Notre meilleur... en solde!**

- Le STA-2500 à affichage numérique pour réglage très précis des stations.

Liquidation **399.95** ~~669.95~~

**rabais 33%**

**Barre d'alimentation**

**19.95** ~~29.95~~

- 6 prises, avec disjoncteur

**rabais \$35**

**Miniset pour vous**

- Enregistrement facile
- Compact

Liquidation **54.95** ~~89.95~~

**rabais \$120**

**Un son qui vous suit partout**

- Magnéto/AM/FM
- H.-P. 2 voies
- Inversion autom.

Liquidation **179.95** ~~299.95~~

**Radio Shack**

Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited est un usager inscrit.

1986/01/15

**2<sup>e</sup> semaine**

# METRO

VENTE SPÉCIALE

38<sup>ième</sup>

**anniversaire**



DEMANDEZ  
LA CIRCULAIRE  
DE LA SEMAINE  
À VOTRE  
SPÉCIALISTE  
DES AUBAINES!

**CANADA**  
CATÉGORIE "A"  
**BIFTECK**  
**OU CÔTE**  
**D'ALOYAU**  
bout enlevé

**7,89 /kg**

**3,58** /lb

**CANADA**  
CATÉGORIE "A"  
**BIFTECK**  
**DE RONDE**  
DÉSOSSÉ,  
TRANCHE ENTIÈRE  
OU ROSBIF  
D'EXTÉRIEUR DE  
CROUPE DÉSOSSÉ

**5,03 /kg**

**2,28** /lb

**SUNKIST**  
**ORANGES "NAVEL"**  
produit de la Californie  
gr. 113

**1,99** douz.

**DÔLE**  
**BANANES,**  
**GROS FRUITS**  
importées du Honduras

**73¢ /kg**

**33¢** /lb

**NESCAFÉ**  
**CAFÉ INSTANTANÉ**  
Nescafé, bocal 227 g  
Colombie, bocal 170 g  
Viva, décaféiné, bocal 170 g

**4,59**

**MARQUE**  
**METRO**  
**BEIGNES**  
nature ou sucrés,  
cello 12

**79¢**

**MCCAIN**  
**POMMES**  
**DE TERRE**  
**Frites**  
surgelées, "SuperChips",  
"SuperStars", "SuperPatties"  
sac 680 g

**99¢**

**MARQUE**  
**METRO**  
**SAUCISSES**  
**FUMÉES**  
450 g

**99¢**

**MIRAGE**  
**MARGARINE MOLLE**  
**DE SOYA**  
cont. 907 g  
(disponible au Québec  
seulement)

**1,59**

**WHITE SWAN**  
**MOUCHOIRS**  
**DE PAPIER**  
couleurs variées  
bte 200

**79¢**

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés Métro situés dans la ville de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du lundi 13 janvier au samedi 18 janvier 1986 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature, et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands.

# METRO

LE SPÉCIALISTE

*par excellence*